

Un pas de plus vers la formation communautaire et familiale en Nouvelle-Écosse



2003

Droits d'auteur

Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse, 2003

C.P. 590

Sainte-Anne-du-Ruisseau (Nouvelle-Écosse)

B0W 2X0

Tél. : (902) 648-2253

Télec. : (902) 648-2341

Courriel : equipealphane@fane-argyle.ns.ca

Auteurs

Joëlle Désy, coordonnatrice de la formation des adultes

Division de l'éducation aux adultes

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse

André Sarazin, consultant

Sarazin intra-communications ltée

Participation financière

L'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse remercie sincèrement le Secrétariat national à l'alphabétisation pour sa contribution financière à la réalisation de ce projet.

Table des matières

Introduction.....	4
- Équipe d’alphabétisation – Nouvelle-Écosse	6
- Mise en contexte	7
- Les compétences et le marché du travail.....	10
Population acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse	
- Profil démographique général.....	12
- Langue d’usage.....	13
- Transmission de la langue maternelle	14
- Langue utilisée au travail	16
- Niveaux de scolarité	18
La formation des adultes en français	
- État général de la formation des adultes en français	23
- Programme de formation générale des adultes.....	24
- État de la formation des adultes dans les établissements scolaires et enjeux.....	25
- État de la formation des adultes en milieu communautaire et enjeux	29
- État de la formation des adultes en milieu gouvernemental et enjeux	34
Pistes d’action.....	39
- Recommandations	39
Conclusion.....	42
Bibliographie	43
<hr/>	
Annexe A Consultations individuelles	45
Annexe B Données de l’Équipe d’alphabétisation – Nouvelle-Écosse.....	49
Annexe C Liste des personnes qui ont contribué au rapport	51
Annexe D Structure de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le perfectionnement des compétences (SCCNÉPC).....	52

Introduction

En 1990, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation de la Nouvelle-Écosse publiait une recherche sur l'alphabétisation des adultes en milieu acadien. Cette étude, effectuée par Carmelle d'Entremont, permettait de faire une première analyse de la situation dans un rapport intitulé : *Le premier pas vers l'alphabétisation, l'éducation de base et le rattrapage scolaire dans le milieu acadien en Nouvelle-Écosse*. Cette recherche fournissait une vue d'ensemble de la situation et comprenait un profil des Acadiens de la Nouvelle-Écosse, des statistiques et des données, les partenaires et les ressources potentielles dans la province, ainsi que des recommandations.

À l'hiver 2003, l'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse, en collaboration avec la Division de l'éducation aux adultes du ministère de l'Éducation, cernait le besoin d'effectuer une recherche auprès d'intervenantes et d'intervenants des secteurs de l'éducation, de la formation et d'autres services d'apprentissage afin de situer la formation des adultes en français dans la communauté acadienne et francophone.

Après 13 années, la communauté acadienne et francophone, ses institutions et ses organismes se devaient de revoir où ils sont rendus dans le domaine de la formation afin d'orienter les actions, les activités et les programmes pour mieux servir la clientèle en besoin d'apprentissage.

La recherche a été menée en fonction de quatre objectifs précis :

- effectuer une mise en situation de la formation des adultes;
- recenser les programmes et services offerts;
- partager les informations entre les intervenantes et intervenants;
- cerner les facteurs et les enjeux de la communauté acadienne afin d'établir les bases d'un plan d'action provincial.

Les méthodes de recherche utilisées comprenaient :

- l'analyse de documents produits dans le domaine de la formation depuis le rapport d'Entremont;
- l'actualisation de statistiques sur la population acadienne et francophone;
- la collecte d'information au moyen d'entrevues individuelles;
- l'organisation d'une table de consultation des intervenantes et intervenants sur l'état de la formation;
- l'analyse de la situation actuelle sur l'alphabétisation en Nouvelle-Écosse.

Ce document est divisé en quatre sections :

- une mise en contexte de la littératie;
- la population acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse (évolution démographique dans le contexte linguistique);

- la mise en situation de la formation des adultes en français (états et enjeux de la formation dans les établissements scolaires, en milieu communautaire et gouvernemental);
- des pistes d'action et des recommandations.

Bien que la recherche aborde principalement l'alphabétisation et la formation des adultes, le présent rapport englobe toutes les générations de la communauté acadienne et francophone et, particulièrement, le noyau familial. Cette orientation provient des commentaires recueillis lors des consultations individuelles et de groupe. Par conséquent, nous avons choisi d'intituler le rapport **Un pas de plus vers la formation communautaire et familiale en Nouvelle-Écosse.**

Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse

L'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse a été formée en 1992. Elle comprend des représentantes et représentants de toutes les régions acadiennes de la province et des apprenantes et apprenants adultes. L'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie est le partenaire principal de l'Équipe d'alphabétisation. Elle entretient aussi des liens étroits avec la Division de l'éducation aux adultes du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse. Il existe des comités locaux d'éducation des adultes dans les sept régions acadiennes de la province qui travaillent en étroite collaboration avec l'Équipe.

L'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse est une association vouée à la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie. Elle offre, aux Acadiens et aux francophones de la Nouvelle-Écosse, une **formation de base en français dans une approche communautaire** adaptée aux besoins des clients. Des ateliers sont offerts gratuitement aux apprenantes et apprenants qui désirent améliorer leurs compétences en lecture, en écriture et en calcul en français. Depuis 1992, beaucoup de chemin a été parcouru en formation des adultes en français. Le nombre d'apprenantes et d'apprenants augmente chaque année.

Grâce à une contribution financière du *Secrétariat national à l'alphabétisation* pour un projet intitulé « Planification pour la communauté acadienne – Phase 1 », l'Équipe a embauché un consultant pour faire une **mise en situation de la formation des adultes par une enquête du milieu et par le recensement des programmes et services offerts**. Dans le cadre de ce même projet, une première consultation provinciale a eu lieu en avril 2003, regroupant des intervenantes et intervenants acadiens pour une séance de partage et d'échange d'informations. Le présent rapport vous présente les résultats de cette recherche.

Mise en contexte

La littératie

Le concept de « littératie » est de plus en plus répandu dans l'ensemble de la francophonie pour parler des capacités de lecture et d'écriture de l'individu. Le Secrétariat national à l'alphabétisation de Développement des ressources humaines Canada, chef de file dans le domaine, a adopté la définition suivante à laquelle adhèrent les intervenants en formation des adultes de la Nouvelle-Écosse.

Littératie : Capacité de comprendre et d'utiliser les textes imprimés dans les activités de tous les jours, à la maison, au travail et dans la collectivité, pour atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel.

Au début, on parlait « d'alphabétisation » pour décrire la capacité de lire et d'écrire. Soit l'individu possédait ces compétences, soit il ne les possédait pas. Comme les activités à la maison, au travail et dans la collectivité sont devenues de plus en plus exigeantes, cette définition a elle-même évolué et on est passé à un terme plus large, soit celui de « littératie ». Désormais, la question n'est plus: « Est-ce que tu sais lire? », mais bien : « Dans quelle mesure sais-tu lire, écrire et utiliser les nombres? » Les capacités dans ce domaine ne sont pas déterminées une fois pour toutes par l'éducation. L'individu est capable d'acquérir des compétences en littératie par la pratique, mais il risque aussi de les perdre s'il ne les utilise pas (Statistique Canada, 1995).

Les définitions traditionnelles de l'alphabétisation ont toujours été liées directement aux imprimés. Aujourd'hui, la littératie comprend la relation étroite qui existe entre la langue parlée, l'écoute, la lecture, l'écriture, l'observation et la représentation. La littératie signifie qu'un individu possède les compétences pour produire, comprendre, analyser et interpréter des textes placés dans divers contextes. L'omniprésence de la technologie et des médias dans nos vies a étoffé le concept de littératie pour y inclure les compétences liées à l'information et aux médias. Cela signifie que d'être « alphabétisé » continuera sans doute à changer puisque les médias électroniques et visuels dominent de plus en plus le paysage des communications. Toutefois, le terme « alphabétisation » est encore communément utilisé, mais dans son sens élargi.

Quant à lui, le concept d'éducation permanente s'appuie sur l'idée que tout le monde devrait avoir la capacité de poursuivre son apprentissage durant toute sa vie, être motivé et être encouragé à le faire. Cette vision de l'apprentissage prend en compte le développement de la personne sur les plans individuel et social, sous toutes leurs formes et dans tous les contextes possibles : apprentissage formel, dans les écoles, dans les établissements de formation professionnelle, d'enseignement supérieur et de formation des adultes; et apprentissage informel, à la maison, au travail et dans la collectivité.

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) a été effectuée en 1994 dans huit pays industrialisés, dont le Canada. C'est l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui a commandé l'enquête. L'EIAA mesurait les capacités de lecture selon trois sources de documents authentiques : les textes suivis (articles de journaux ou de revues, romans, dépliants...), les textes schématiques (tableaux, listes, diagrammes, formulaires, modes d'emploi...) et les textes au contenu quantitatif (textes variés dans lesquels on retrouve des opérations mathématiques). Parallèlement, l'EIAA mesurait la lecture sur trois échelles distinctes, chacune divisée en cinq niveaux de compétence, le niveau 1 étant le plus faible et les niveaux 4 et 5 regroupés, les plus élevés.

Les statistiques provenant de l'Enquête sont surprenantes et portent à réfléchir. En effet, au Canada, 25 % des francophones âgés de 16 ans et plus éprouvent des difficultés sérieuses avec la lecture, c'est-à-dire :

- qu'ils ne reconnaissent, dans un texte simple, qu'un ou deux mots qui leur sont familiers;
- qu'ils ne sont pas capables d'utiliser de l'information écrite pour prendre des décisions : par exemple, déterminer quelle quantité d'un médicament il faut donner à un enfant;
- qu'ils se fient à leur excellente mémoire et ont recours à des stratégies astucieuses pour se tirer d'affaire, pour obtenir leur permis de conduire par exemple.

Et encore 27 % des francophones au Canada ne peuvent déchiffrer que des textes écrits simplement et présentés clairement.

- Pour eux, toute nouvelle lecture est éprouvante et les longs paragraphes de texte ininterrompu les découragent.
- Ces personnes croient savoir lire, mais elles ont tendance à éviter de le faire à moins d'y être obligées.

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes démontre hors de tout doute que le niveau de littératie d'un individu a une incidence directe sur la santé, l'emploi, le revenu, le milieu social, et la vie culturelle et communautaire. En effet, les personnes qui possèdent de faibles capacités de lecture risquent d'avoir plus de problèmes de santé, un taux de chômage plus élevé, de recevoir de moins bons salaires et d'être moins intégrés à la vie sociale que les individus qui possèdent de fortes capacités de lecture.

Le rôle de l'école, de la famille et de la communauté

L'engagement de la famille, de l'école et de la communauté dans le processus de littératie contribue à créer un environnement francophone dans lequel les apprenants et leur famille peuvent mettre en pratique leurs acquis et leurs connaissances. Les activités d'apprentissage en famille demeurent essentielles au développement de la langue française. Elles permettent également de stimuler les habiletés de lecture et d'écriture des adultes et des enfants.

En effet, le milieu familial joue un rôle important dans le développement linguistique de l'enfant, et ce dès la naissance. L'enfant entre en contact avec la langue écrite et est exposé à des pratiques de lecture et de communication au sein de la famille. Il observe les

comportements de ses frères et sœurs, de ses parents et de ses grands-parents, et détermine ses propres attitudes envers la lecture et l'écriture.

Cependant, parler d'alphabétisation familiale, c'est aussi enrichir l'expérience des parents. En effet, l'alphabétisation familiale contribue à la prévention de l'analphabétisme dans les milieux minoritaires francophones. Plusieurs parents éprouvent de grandes difficultés avec la lecture et l'écriture et se sentent démunis pour stimuler l'écrit auprès de l'enfant. Dans certaines familles, la lecture d'une histoire à l'enfant avant d'aller au lit s'avère un obstacle de taille. Les programmes d'alphabétisation familiale encouragent l'utilisation de la lecture et de l'écriture en français au sein de la famille. Les parents développent des habiletés personnelles qu'ils peuvent transmettre à leurs enfants par la lecture et d'autres modes de communications comme des chansons, des comptines, des contes ou du bricolage.

En particulier, « Le milieu familial est la clé de la transmission de l'usage du français d'une génération à l'autre. »¹ Toutefois, les familles canadiennes connaissent bien les défis liés au choix de la langue dans la famille. Ces défis sont encore plus prononcés dans les familles interlinguistiques, c'est-à-dire les familles où il y a un parent anglophone et un parent francophone. Les recherches et les statistiques démontrent que le choix de la langue dans le processus d'alphabétisation familiale a des incidences directes sur la langue parlée à la maison, le choix de l'école, les compétences orales et écrites en français, l'identification à une culture et à une communauté, le maintien de la langue, le degré de bilinguisme et le transfert linguistique.

La formation des adultes repose sur le constat qu'en milieu minoritaire, l'apprentissage formel doit se faire de concert avec des activités qui mettent en contexte les compétences développées à l'école et dans d'autres lieux de formation. Parallèlement, les activités sociales ou culturelles organisées dans la communauté peuvent stimuler l'adulte dans ses apprentissages.

Dans un autre ordre d'idées, « on ne peut étudier la littératie sans tenir compte du contexte historique d'un pays ou d'un groupe sociolinguistique. Les faibles niveaux d'alphabétisme des citoyens d'une nation sont un fait social et non seulement un fait individuel : il existe des conditions sociohistoriques, politiques et économiques qui ont une influence directe sur le niveau d'alphabétisme d'une population. »² Ainsi, le présent rapport tente de prendre en considération tous les aspects du développement de la littératie dans la communauté acadienne lors de la détermination des enjeux et des pistes d'action.

¹ Une culture de l'éveil à l'écrit en français, Un nouveau vecteur de développement et d'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, 2002, p. 1.

² Serge Wagner, Alphabétisme et alphabétisation des francophones au Canada : Résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), Statistique Canada, 2002, p. 14.

Les compétences et le marché du travail

Compétences importantes

Au 21^e siècle, les compétences et les connaissances requises pour la plupart des professions évoluent sans cesse. Les nouvelles technologies et les innovations dans le milieu de travail ont transformé les compétences nécessaires pour les professions plus traditionnelles et mené à la création de nouveaux emplois. Par exemple, l'industrie forestière exige que les travailleurs possèdent une gamme de compétences pour accomplir le travail quotidien tout en se conformant aux règles et aux normes de l'industrie. Les médecins, le personnel enseignant ou les ingénieurs assistent également à une transformation de leur milieu de travail par les nouvelles technologies de l'information.

- Plusieurs emplois exigent des compétences et des connaissances élevées qui peuvent changer rapidement. Les travailleurs doivent avoir la capacité de poursuivre la mise à jour de leurs compétences et de leurs connaissances.
- Un degré élevé de littératie et d'éducation est étroitement lié à un emploi de longue durée et à un revenu plus élevé.
- Les individus mieux éduqués sont plus enclins à être en meilleure santé, à vivre plus longtemps et à participer aux activités communautaires et sociales.
- La croissance de la productivité est étroitement liée à la mise de capital, à la recherche et au développement.
- Le perfectionnement des compétences contribue à la réduction des coûts de production, à une plus grande fiabilité des produits, à l'innovation, à l'augmentation de la productivité, et à la réalisation d'un cycle plus efficace de conception du produit.
- Une bonne éducation et des compétences de base sont essentielles à une participation active à notre société.

La province de la Nouvelle-Écosse possède bon nombre d'atouts sur lesquels bâtir une économie forte. Les industries des services, de la haute technologie et des sciences appliquées font partie des secteurs où l'économie néo-écossaise poursuit sa lancée.

Malgré les avantages que présente le milieu néo-écossais, les défis liés au marché du travail et à l'éducation sont un obstacle au développement d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente. Bien que la Nouvelle-Écosse ait une population hautement scolarisée, plusieurs Néo-Écossais ne possèdent pas l'éducation ou les compétences nécessaires pour bien réussir sur le marché du travail.

Le gouvernement provincial investit des sommes considérables dans des initiatives de perfectionnement des compétences et de formation des adultes. Toutefois, les ministères ont besoin de connaître les besoins de la population et d'entendre les commentaires et suggestions émanant des francophones et des Acadiens de la Nouvelle-Écosse.

Quelques atouts

- La main-d'œuvre est très instruite
- Le taux de participation est élevé en éducation et en formation
- Il y a plusieurs établissements d'enseignement pour offrir une formation (11 universités, deux collèges communautaires comptant 18 centres de formation, et 53 collèges privés d'enseignement professionnel)
- Le coût de la vie est bas
- La qualité de la vie est élevée

Quelques défis

- La population est vieillissante
- La plupart des travailleurs sont déjà sur le marché du travail. Actuellement, plus de la moitié des travailleurs canadiens de l'an 2015 font déjà partie de la population active.
- Il existe déjà une pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui pourrait poser des difficultés au début du 21^e siècle.
- En 2011 au Canada, l'augmentation de la population active sera entièrement attribuable au secteur de l'immigration.
- Le milieu rural néo-écossais affronte de nombreux défis dus au vieillissement de la population et à la migration vers les centres urbains.
- L'économie repose en grande partie sur les petites et moyennes entreprises, ce qui pose des difficultés en matière de mise à jour des compétences. Trente-neuf pour cent de la population active néo-écossaise travaillent dans des entreprises qui comptent moins de 20 employés.
- Les travailleurs doivent posséder un niveau de scolarité de plus en plus élevé.

À partir des données statistiques actuelles, on peut extrapoler qu'en **2004** :

- 6 % des emplois seront occupés par des travailleurs qui n'ont pas terminé leurs études secondaires;
- 70 % des emplois seront occupés par des travailleurs qui possèdent une formation postsecondaire;
- 25 % des emplois seront occupés par des travailleurs qui possèdent un diplôme universitaire.

Sources : Skills Nova Scotia, 2002

Population acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse

Évolution de la situation démographique

Les recensements quinquennaux de Statistique Canada permettent de fixer, dans le temps, l'évolution démographique de la population canadienne. Il ne s'agit pas d'une science exacte mais d'un outil de mesure quantitative qui brosse un portrait représentatif de l'évolution des collectivités humaines. Cette section du rapport résume l'évolution de la situation démographique de la communauté acadienne et francophone dans un contexte provincial.

Profil démographique général

Selon Statistique Canada 2001, la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse représentait 4,05 % de la population totale. En 1996, elle était de 4,14 % et, en 1986, de 4,50 %.

Par ailleurs, la communauté acadienne et francophone (langue maternelle française et française-anglaise) totalisait 36 740 personnes comparativement à 37 595 en 1996, et 39 355 en 1986, pour une baisse totale de 6,54 % en 15 ans. La population décroît d'année en année, et cette situation touche presque toutes les communautés francophones et acadiennes minoritaires au Canada.

De 1996 à 2001, les personnes s'identifiant uniquement de langue maternelle française passaient de 35 040 à 34 025 (baisse de 1 015 pers.) tandis que celles de langue française-anglaise augmentaient de 2 555 à 2 715. Si la tendance se maintient, les prochains recensements verront l'augmentation rapide du nombre de personnes qui déclarent le français et l'anglais leurs langues maternelles au dépens des individus uniquement de langue maternelle française.

La diminution du nombre d'individus qui donnent le français comme langue maternelle unique peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont l'exode des jeunes pour poursuivre leurs études et les familles interlinguistiques ou exogames. Le départ des jeunes est une conséquence irréversible de la mondialisation et de l'urbanisation. Les jeunes sont attirés tout d'abord vers les grands centres afin de poursuivre leurs études et bien peu reviennent dans leur milieu d'origine pour s'établir et travailler. Toutefois, d'autres jeunes demeurent dans les régions acadiennes, s'y marient et fondent des familles.

Tableau 1 – Langue maternelle française en Nouvelle-Écosse

Année du recensement	Français langue maternelle	Français et anglais langues maternelles	Total
1986	30 845	8 510	39 355
1996	35 040	2 555	37 595
2001	34 025	2 715	36 740

Par cycle de 5 ans, la baisse représente près de 3 % de la population qui se dit de langue maternelle française et, celle qui se dit « bilingue », augmente de plus de 6 %. Pour ce qui est de l'augmentation de 6 % dans le statut « bilingue », on peut penser aux enfants d'unions mixtes (francophone – anglophone). La transmission de la langue à la maison (Tableau 3), le milieu social et les médias sont aussi des facteurs du transfert de statut de langue maternelle française à langues française et anglaise.

Langue d'usage

En 1996, les statistiques affirmaient que 19 970 personnes sur 37 595 parlaient français à la maison; en 2001, ce nombre baissait à 9 920 sur 36 740. Et, le nombre qui utilisait les deux langues (français et anglais) est passé de 1 500 en 1996 à 23 760 en 2001.

Au cours des dernières années, il s'est effectué un transfert linguistique important du français à l'anglais, ou du français au statut « bilingue », c'est-à-dire français et anglais comme langues maternelles et langues d'usage. Parallèlement, les statistiques liées aux capacités de lecture des francophones démontrent que les francophones qui ont répondu en anglais aux tests de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes obtiennent des résultats plus faibles que ceux qui l'on fait en français.

... alors qu'un tiers des francophones minoritaires adoptent l'anglais comme langue d'usage, leur maîtrise de l'anglais n'est pas toujours adéquate. Boucher (1989) rappelle que nombre de linguistes s'entendent pour affirmer que l'apprentissage d'une langue seconde suppose une bonne maîtrise de la langue maternelle. Il est donc plausible que la maîtrise limitée de l'anglais de plusieurs francophones dépende de lacunes dans la connaissance de leur langue maternelle. Dans certains cas, leur « bilinguisme » augmenterait leurs difficultés de communication. Dans un milieu où la langue dominante est l'anglais, l'alphabétisation *en français* peut faciliter l'apprentissage de la deuxième langue.³

Toutefois, même si plusieurs données démontrent qu'il est problématique, le bilinguisme des francophones ne doit pas être réduit à un problème. Le bilinguisme constitue un atout

³ *Ibid.*, p. 16.

pour une collectivité quand les individus concernés sont compétents à la fois dans leur langue maternelle et dans leur langue seconde. Ce bilinguisme est alors « additif ».

Tableau 2 – Langue parlée à la maison

Année du recensement	Langue maternelle française	Français parlé à la maison	Langues maternelles française et anglaise	Français et anglais parlés à la maison
1996	35 040	19 970	2 555	1 500
2001	34 025	9 920	2 715	23 760

Statistique Canada 1996, 2001

Transmission de la langue maternelle

La transmission du français de génération en génération est directement liée à la langue parlée à la maison. En effet, le tableau 3 : *Transmission du français selon la langue maternelle des parents* donne les statistiques concernant la langue d'origine de chaque parent et la langue maternelle déclarée de l'enfant. Ainsi en Nouvelle-Écosse, seulement 38 % des enfants de 0 à 17 ans, issus de couples francophones et interlinguistiques, considèrent que le français est leur langue maternelle.

Les chiffres concernant les enfants de couples où les deux parents ont le français comme langue maternelle sont particulièrement surprenants puisque seulement 89 % de ces couples lèguent leur langue maternelle à leurs enfants. Dans le cas des familles exogames, où les deux parents ont des langues maternelles différentes, le milieu anglo-dominant, soit à l'intérieur de la cellule familiale, soit à l'extérieur, influe encore plus sur la transmission de la langue.

Tableau 3 – Transmission du français selon la langue maternelle des parents (2001)

lmf = langue maternelle française
lma = langue maternelle anglaise

Nouvelle-Écosse

Nombre d'enfants (0 à 17 ans)								
Langue maternelle de l'enfant	Mère et père lmf	%	Mère lmf et père lma	%	Mère lma et père lmf	%	Total	%
Français	2 360	89 %	835	25 %	490	14 %	3 685	38 %
Anglais	285	11 %	2520	75 %	3 090	86 %	5 895	62 %
Total et % de la catégorie sur le total d'enfants	2 645	28 %	3 355	35 %	3 580	37 %	9 580	100 %

Sources : Statistique Canada, 2001

La transmission et l'apprentissage de la langue commence au sein de la famille pour se poursuivre ensuite tout au long de la vie. Mais l'école n'en reste pas moins la période et l'institution déterminantes pour la consolidation de la communication orale, l'apprentissage de l'écriture et du calcul et, en milieu minoritaire, l'affermissement de l'appartenance socioculturelle. ⁴

Aujourd'hui, la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse possède des écoles homogènes de langue française à l'élémentaire et au secondaire, et la gestion scolaire en français. Elle a avancé à grands pas au cours des 15 dernières années en matière de création et de consolidation d'organismes sociaux, communautaires et culturels qui s'engagent à contribuer au développement de la culture et de la langue. Toutefois, les activités en français organisées à l'école, au foyer et dans la communauté doivent se faire de concert afin de créer un environnement francophone propice à la transmission et à l'apprentissage de la langue.

⁴ *Ibid.*, p. 15.

Langue utilisée au travail

En Nouvelle-Écosse, la population active de langue française a l'avantage de pouvoir travailler dans des entreprises acadiennes et/ou francophones. Le Répertoire des services en français en Nouvelle-Écosse recense plus de 1 000 petites, moyennes et grandes entreprises qui affirment offrir des services en français et ce, sans compter les organismes communautaires et les établissements d'enseignement. Toutefois, les statistiques de 2001 portent à réfléchir sur l'utilisation du français en milieu de travail puisque seulement 37 % de la population acadienne et francophone déclarent utiliser leur langue maternelle au travail.

En examinant le tableau 4 sur la langue utilisée au travail, on remarque dans les régions à forte concentration acadienne que moins de la moitié de la population active utilise le français. À titre d'exemple, dans la région de Clare (70 % acadienne), seulement 50 % utilisent le français et 9 %, le français et l'anglais. Dans la région d'Argyle (55 % acadienne), les pourcentages sont de 26 % et de 3 %, et dans celle de Chéticamp (45 % acadienne), respectivement de 32 % et de 7 %.

Plusieurs facteurs contribuent à une utilisation accrue de l'anglais au travail :

- La langue d'études
- La présence de collègues de travail unilingue anglais
- La clientèle unilingue anglaise
- Les termes techniques
- Le manque de pratique de la langue française
- L'entreprise a une politique d'utilisation de l'anglais comme langue de travail

On constate également que

Si 1,5 % de la population active utilise le français au travail, on peut en déduire qu'elle représente 37 % de la population de langue maternelle française en Nouvelle-Écosse (4,1%).

Dans Clare, la population active est majoritairement de langue française et, grâce aux entreprises acadiennes et francophones, un bon pourcentage l'utilise au travail.

Les régions d'Argyle et de Chéticamp affichent un taux assez élevé d'utilisation du français au travail mais la situation n'est pas la même dans les autres régions.

Tableau 4 – Langue utilisée au travail

Population totale de langue maternelle française	Français au travail	Anglais au travail	Français et anglais au travail
Nouvelle-Écosse			
4,1 %	1,5 %	97,6 %	0,43 %
Municipalité de Clare			
69,6 %	49,9 %	40,7 %	9,2 %
District d'Argyle			
55,4 %	26,3 %	70,0 %	3,4 %
Chéticamp-Inverness			
44,6 %	31,7 %	61,6 %	6,7 %
Comté de Richmond			
29,2 %	5,9 %	90,8 %	2,0 %
Pomquet-Antigonish			
7,9 %	0,6 %	99,4 %	0,0 %
Cap-Breton-Sydney			
1,1 %	0,4 %	99,3 %	0,2 %
Halifax-Dartmouth			
3,2 %	0,7 %	98,8 %	0,3 %

La situation professionnelle a une influence sur le niveau d'alphabétisme, en large partie en raison d'un usage différent de l'écrit selon les emplois. Par exemple, les emplois liés à la transformation des matières premières, la manutention de produits ou ceux liés à l'opération de machineries seraient aussi ceux où l'usage du code écrit est moins important, de telle sorte que c'est aussi dans ces professions que les compétences en alphabétisme auraient la plus grande probabilité de s'atrophier.⁵

⁵ *Ibid.*, p. 66.

Niveaux de scolarité

L'alphabétisme est le résultat d'un processus qui commence dès la petite enfance et se modifie tout au long de la vie, au contact de situations de lecture et d'écriture rencontrées à l'école, au travail, dans les loisirs, avec la famille ou les amis. Les capacités de lecture et d'écriture ne sont pas acquises à tout jamais par l'individu. Au besoin, ce dernier pourra recourir à des pratiques d'alphabétisation, de formation de base ou de reformation.⁶

Le recensement 2001 de Statistique Canada démontre que la population néo-écossaise est plus instruite qu'elle ne l'a jamais été; que le pourcentage de la population ayant une formation universitaire est passé de 15 % en 1991 à 20 % en 2001, et que le pourcentage ayant moins d'une 12^e année a baissé de 35 % à 24 % pendant cette même période de dix ans.

Par ailleurs, un recensement publié par le ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse affirme que la moyenne salariale, pour l'année 2000, était de 26 632 \$, soit 32 328 \$ pour les hommes et 20 338 \$ pour les femmes. On y indique que le niveau de scolarité influence généralement le niveau de salaire atteignable. En effet, en 2000, le salaire moyen d'une personne sans diplôme de fin d'études secondaires était de 29 098 \$, celui d'un finissant du secondaire était de 32 275 \$, celui d'un diplômé du collégial s'élevait à 34 608 \$ et celui d'un universitaire était de 53 281 \$.

Il faut toutefois noter que le niveau de scolarité n'équivaut pas toujours au niveau de littératie d'un adulte. Une personne possédant un niveau de scolarité peu élevé pourrait très bien lire et écrire, et le contraire est aussi vrai si la lecture n'est pas pratiquée tout au long de la vie.

En général, les femmes ont un niveau de scolarité plus élevé. Entre l'âge de 20 et de 64 ans, 77 % des femmes possédaient un diplôme de fin d'études secondaires comparativement à 74 % chez les hommes. Il est difficile d'obtenir des statistiques précises sur les communautés néo-écossaises mais, en 1996, Statistique Canada publiait que 21 % de la communauté acadienne et francophone avaient moins d'une 9^e année de scolarité comparativement à 11 % du côté anglophone.

En 2002, la Nouvelle-Écosse indiquait que 24 % de sa population ne possédaient pas de diplôme de fin d'études secondaires. Malheureusement, les chiffres des régions acadiennes dépassent en général le taux provincial pour les personnes n'ayant pas de diplôme de fin d'études secondaires.

Municipalité de Clare	35 %
District d'Argyle	32 %
Chéticamp-Inverness	29 %
Municipalité régionale du Cap-Breton	28 %
Pomquet-Antigonish	27 %

⁶ *Ibid.*, p. 14.

Là où le gagne-pain est principalement la pêche, il semble moins important de poursuivre des études puisqu'une personne peut bien gagner sa vie en travaillant sur un bateau. Il est à noter que cette attitude change graduellement. Ainsi, en 2001, 84 % des individus de 20 à 34 ans détenaient au moins un diplôme de fin d'études secondaires. Parmi ces 84 %, 42 % détenaient également un diplôme universitaire ou collégial. Chez les personnes de 45 à 64 ans, les pourcentages étaient respectivement 66 % et de 33 %.

Les tableaux 5 à 8 retracent la population active et les niveaux de scolarité selon l'âge et le sexe pour chacune des sept régions à forte concentration acadienne et francophone. La population active est définie par les personnes de 15 ans et plus qui travaillent dans une entreprise, de façon autonome ou qui sont en chômage ou en recherche d'emploi.

Tableau 5 – Population active (hommes et femmes)

2001	Emploi		Chômage	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nouvelle-Écosse	60 %	50 %	11 %	10 %
Municipalité de Clare	58 %	45 %	13 %	15 %
District d'Argyle	63 %	45 %	8 %	12 %
Chéticamp-Inverness A	48 %	39 %	24 %	28 %
Comté de Richmond	40 %	37 %	29 %	22 %
Pomquet-Antigonish	57 %	46 %	15 %	15 %
Cap-Breton-Sydney	42 %	39 %	23 %	15 %
Halifax-Dartmouth	68 %	58 %	7 %	7 %

Scolarité par groupe d'âge

Les Néo-Écossais âgés de 45 ans et plus n'ont pas eu les mêmes avantages que les étudiants d'aujourd'hui : pendant des générations, les Acadiens ont été moins scolarisés que les anglophones. De plus, l'école française a longtemps été peu ou pas accessible à nombre d'Acadiens. À partir du milieu des années 1960, les Acadiens sont devenus plus conscients de la nécessité d'un rattrapage scolaire collectif.

Par la suite, les établissements scolaires ont commencé à mettre l'accent sur l'éducation en français. Aujourd'hui, on en voit les résultats puisque « L'amélioration de la scolarisation des francophones s'explique surtout par le progrès remarquable des jeunes. En effet, le pourcentage des 20 à 35 ans ayant moins de neuf ans de scolarité a chuté en 20 ans. »⁷

Tableau 6 – Niveau de scolarité par groupes d'âge

2001	Moins d'une 12 ^e année	Diplôme de fin d'études secondaires	Études dans une école de métiers	Études collégiales	Études universitaires
Nouvelle-Écosse	24 %	21 %	17 %	18 %	20 %
20 à 24 ans	16 %	28 %	14 %	19 %	23 %
35 à 44 ans	23 %	19 %	19 %	19 %	22 %
45 à 64 ans	34 %	16 %	17 %	15 %	18 %

Scolarité selon l'âge et le sexe

Il est intéressant de constater qu'en moyenne, 23 % des femmes de 44 ans et moins ont fait des études universitaires (26 % et 21 %) et collégiales (22 % et 24 %) comparativement à 17 % chez les hommes (universitaires : 19 % et 18 %) et (collégiales : 16 % et 15 %). Cependant, plus d'hommes que de femmes poursuivent des études dans des écoles de métiers.

⁷ Sylvie Roy, L'alphabétisme et l'alphabétisation des groupes minoritaires francophones, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, 1997, p. 8.

Tableau 7 – Niveau de scolarité selon l'âge et le sexe

2001	Moins d'une 12^e année	Diplôme de fin d'études secondaires	Études dans une école de métiers	Études collégiales	Études universitaires
Femmes 20 à 34 ans	13 %	28 %	11 %	22 %	26 %
Hommes 20 à 34 ans	19 %	29 %	17 %	16 %	19 %
Femmes 35 à 44 ans	21 %	20 %	14 %	24 %	21 %
Hommes 35 à 44 ans	25 %	18 %	24 %	15 %	18 %
Femmes 45 à 64 ans	34 %	17 %	12 %	19 %	18 %
Hommes 45 à 64 ans	34 %	15 %	22 %	11 %	18 %

Tableau 8 – Niveau de scolarité – population de 20 à 64 ans

2001	Moins d'une 12^e année	Diplôme de fin d'études secondaires	Études dans une école de métiers	Études collégiales	Études universitaires
Nouvelle- Écosse 384 995 personnes	24 %	21 %	17 %	18 %	20 %
Municipalité de Clare 5 540 pers.	35 %	16 %	20 %	13 %	16 %
District d'Argyle 5 170 pers.	32 %	16 %	22 %	21 %	09 %
Chéticamp- Inverness 3 545 pers.	29 %	21 %	22 %	16 %	12 %
Comté de Richmond 5 050 pers.	28 %	19 %	24 %	18 %	11 %
Pomquet- Antigonish 4 000 pers.	27 %	16 %	26 %	17 %	14 %
Cap-Breton (mun. rég.) 61 885 pers.	28 %	22 %	18 %	16 %	16 %
Halifax- Dartmouth 229 625 pers.	17 %	22 %	14 %	19 %	28 %

La formation des adultes en français

État général de la formation des adultes en français

Les années 1990 ont vu naître plusieurs institutions, organismes, programmes et services dans le domaine de la formation scolaire et communautaire dont le Conseil scolaire acadien provincial et l'obtention du statut « école homogène de langue française » pour ses écoles; le Collège de l'Acadie et ses programmes de formation professionnelle et technique; l'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse et ses programmes de formation des adultes sur le terrain; le Centre provincial de ressources préscolaires et ses services aux éducateurs et éducatrices; la Direction des services acadiens et de langue française et la Division de l'éducation aux adultes du ministère de l'Éducation, et plusieurs autres structures et services de langue française dont le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et ses programmes de financement dans le domaine de l'entrepreneuriat.

La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse dispose d'institutions et d'organismes pour assurer une formation en français à tous les niveaux et pour toutes les générations. Le secteur scolaire couvre l'élémentaire, le secondaire, le collégial et l'universitaire. Le secteur communautaire couvre le préscolaire, l'alphabétisation, le rattrapage scolaire, la re francisation et plusieurs autres disciplines d'apprentissage. La plupart de ces services de formation et d'éducation sont à la portée de toutes les couches sociales acadiennes et francophones puisqu'ils sont offerts dans la plupart des régions et sont souvent gratuits ou bon marché.

Malgré un bilan plutôt positif, la majorité des personnes consultées indiquent que la formation des adultes en français en Nouvelle-Écosse nécessite une certaine réorientation tout en conservant la qualité des services actuellement offerts à la population acadienne. Les intervenants ont cerné plusieurs pistes de travail sur la formation des adultes qui seront présentées dans les prochaines sections du rapport.

Programme de formation générale des adultes (FGA)

Le programme de Formation générale des adultes (FGA) s'adresse aux adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. Le programme, anciennement connu sous le nom des Études générales, est offert par l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie et l'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse. Les niveaux d'études I à IV du programme FGA correspondent aux niveaux suivants :

Niveau I = 1^{ère} à 6^e année;

Niveau II = 7^e et 8^e année;

Niveau III = 9^e et 10^e année et

Niveau IV = 11^e et 12^e année.

L'**Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie**, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, procède à l'évaluation du dossier de l'étudiant. Cette évaluation permet de déterminer quels cours l'étudiant doit suivre, mais aussi quels cours déjà suivis peuvent être crédités en vue d'**obtenir un diplôme de fin d'études secondaires pour adultes**. Les étudiants inscrits dans cet établissement cheminent individuellement tout en recevant de l'appui pour les niveaux II à IV.

L'**Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse**, quant à elle, utilise une approche communautaire pour les niveaux I, II et III (français seulement pour le niveau III). En effet, les étudiants sont placés dans de petites classes et les cours se donnent à temps partiel, quelques heures par semaine. L'**apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul et de la communication orale en français**, pour les Acadiens, se poursuit dans la plupart des régions acadiennes.

Le programme de Formation générale des adultes peut aider:

- à obtenir de nouvelles compétences;
- à améliorer celles déjà acquises en français, en mathématiques ou dans d'autres domaines;
- à obtenir un diplôme de fin d'études secondaires pour adultes, ce diplôme ayant la même valeur que le diplôme de fin d'études secondaires accordé par les écoles publiques;
- à présenter une demande d'inscription dans un établissement postsecondaire;
- à mieux participer à la vie de sa communauté;

Le programme de Formation générale des adultes peut aussi aider les parents à obtenir de meilleures compétences en français afin d'aider leurs enfants qui étudient dans les écoles acadiennes. Bref, il peut contribuer à combler la plupart des besoins éducatifs des adultes acadiens.

État de la formation des adultes dans les établissements scolaires

La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse peut être fière d'avoir à sa disposition une gamme aussi complète de services de formation scolaire en français. Le statut officiel d'école homogène de langue française et un Conseil scolaire acadien provincial autonome ne peuvent qu'accentuer les valeurs culturelles acadiennes et la fierté linguistique. Par ailleurs, la fusion de l'Université Sainte-Anne et du Collège de l'Acadie permettra de mieux diriger les jeunes adultes vers des programmes adaptés à leurs besoins individuels puisqu'ils auront accès à des services d'orientation et à un grand choix de cours.

Conseil scolaire acadien provincial (CSAP)

Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) offre une éducation en français langue première à plus de 4 000 élèves de la maternelle à la 12^e année dans 21 écoles réparties sur le territoire néo-écossais.

La vision du CSAP est la suivante : « Le CSAP formera des citoyens et des citoyennes fiers de la langue française, fiers de leur culture, responsables, engagés dans leur communauté, qui développeront leurs habiletés de façon globale tout au long de leur vie. »

Parallèlement à l'éducation des enfants, des gestes concrets sont actuellement posés par quelques directions d'école dans le domaine de la formation des parents. Toutefois, le CSAP encourage ces initiatives mais n'en fait pas une priorité dans son mandat. Trois écoles ont entrepris des ateliers de formation pour les parents.

L'École Joseph-Dugas à Pointe-de-l'Église vient de terminer un programme de six ateliers (lecture, écriture, conversation et communication) auxquels ont participé près de 40 parents de quatre écoles. L'objectif général de ces ateliers de formation est « que les parents deviennent les premiers éducateurs de leurs enfants ». Cette école poursuivra l'expérience pour une deuxième année consécutive grâce à une subvention de la Fondation pour les initiatives d'alphabétisation familiale.

Quant à elle, l'École Saint-Albert à Rivière-aux-Saumons a offert il y a deux ans une dizaine de cours de français pour quelques parents. Il s'agissait d'une initiative de la direction d'école et d'une formatrice bénévole. La direction aimerait refaire l'expérience mais elle manque d'appui pour l'organisation de tels ateliers.

Par ailleurs, le Centre scolaire Étoile de l'Acadie à Sydney, au Cap-Breton, offre des ateliers de conversation française pour les parents et a offert en 2001-2002 des ateliers d'alphabétisation familiale grâce également à une subvention de la Fondation pour les initiatives d'alphabétisation familiale. Malheureusement, les subventions provenant de la Fondation ne permettent de financer que des activités ponctuelles, à court terme.

Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie

Le Collège de l'Acadie, fondé en 1992, a réussi aux cours des ans à bien s'implanter dans les régions acadiennes. Le Collège a développé des programmes de formation sur mesure afin de répondre aux besoins exprimés par les employeurs et le milieu du travail.

Il faut tout d'abord prendre note que les programmes de l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie s'adressent à quatre types de clientèle adulte :

- étudiants en rattrapage scolaire
- étudiants qui suivent une formation professionnelle au niveau collégial (informatique, ambulancier, etc.)
- étudiants inscrits au baccalauréat (éducation, administration, etc.)
- étudiants en immersion française

Le nouvel établissement qui s'appelle Université Sainte-Anne - Collège de l'Acadie offre depuis septembre 2001 le programme de Formation générale des adultes, dont un des objectifs est l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires pour adultes. En 2001-2002, 52 adultes ont suivi ce programme et cinq étudiants ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires pour adultes. En 2002-2003, seulement 42 adultes étaient inscrits au programme FGA et il y a eu quatre finissants. Les étudiants qui s'inscrivent au programme FGA déclarent le faire pour des raisons liées à leur emploi (meilleur emploi, trouver un emploi), pour poursuivre des études postsecondaires (collégiales ou universitaires), ou encore pour des raisons de croissance personnelle.

Les inscriptions aux programmes réguliers du Collège de l'Acadie pour 2002-2003 se chiffrent à 75 étudiants, tandis que l'Université Sainte-Anne affiche 308 étudiants à temps plein. Ce dernier chiffre n'inclus pas les étudiants à temps partiel et en immersion française. Les chiffres pour l'année scolaire 2003-2004 refléteront la fusion de ces deux établissements.

Facteurs et enjeux de la formation des adultes dans les établissements scolaires

Conseil scolaire acadien provincial (CSAP)

La communauté acadienne ainsi que le Conseil scolaire acadien provincial gagneraient à développer des liens plus étroits avec les organismes du préscolaire et de l’alphabétisation. Les enfants qui passent par le système d’éducation en français commencent leur apprentissage formel en français dès la prématernelle pour ensuite s’inscrire à l’école acadienne, nécessitant ainsi une continuité dans les connaissances acquises par l’enfant. Dans la même lancée, les parents des élèves du Conseil scolaire acadien provincial devraient être activement encouragés à améliorer leurs compétences en français afin d’aider leurs enfants à poursuivre leur cheminement scolaire. De plus, les comités d’école consultatifs pourraient sûrement jouer un plus grand rôle dans la sensibilisation des parents à l’importance d’apprendre en famille.

Très peu de suivis sont effectués auprès des décrocheurs du CSAP. Les conseillers en orientation sont souvent les travailleurs de première ligne qui connaissent les décrocheurs et les raisons qui les ont poussés à cesser leurs études. De plus, dans les petites régions ou les régions rurales, même s’il est plus facile de savoir ce que devient le décrocheur, une évaluation plus approfondie des besoins de formation pourraient être effectuée collaborativement afin d’établir un plan de formation à long terme.

En 1996, lors de sa création, le Conseil scolaire acadien provincial comptait au sein de son personnel une agente communautaire et un agent culturel dont les mandats consistaient à promouvoir l’apprentissage de la langue et de la culture à l’intérieur de l’école et en coopération avec les organismes communautaires acadiens. Ces deux postes ont été éliminés il y a déjà quelques années, et les liens entre le CSAP et la communauté en souffrent. L’aspect culturel, autrefois très dynamique dans les écoles acadiennes, a pris du recul malgré les quelques efforts déployés pour intégrer la culture aux programmes d’études.

Au cours des dernières années, on a constaté une tendance pancanadienne du milieu scolaire à promouvoir les études universitaires, les professions libérales et les secteurs de la haute technologie. Le gain des universités en ce qui concerne la population étudiante s’est fait aux dépens des collèges communautaires et autres écoles de métiers. Par conséquent, le marché du travail actuel affiche un manque de professionnels dans les domaines des métiers manuels tels la menuiserie, l’électricité, la plomberie, etc. Le système scolaire devrait valoriser autant les études universitaires que collégiales et de métiers.

Université Sainte-Anne – Collège de l’Acadie

L’Université Sainte-Anne et le Collège de l’Acadie ont tous les deux été fondés afin de combler une lacune dans le domaine de l’éducation postsecondaire en français en Nouvelle-Écosse. Cependant, du côté du Collège de l’Acadie, on a vite constaté que les futurs étudiants du Collège auraient besoin soit de rattrapage scolaire ou, à tout le moins, de parfaire leurs compétences en français. Par conséquent, en 1992 on a créé le programme d’Études générales, maintenant le programme de Formation générale des adultes (FGA).

Le programme FGA compte relativement peu d'étudiants, alors qu'une grande partie de la population pourrait se prévaloir de ce programme de formation gratuite. L'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie devrait faire une promotion accrue de ses services auprès des adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Le Collège de l'Acadie effectuait en 2000 une recherche portant sur la formation et le renforcement de la capacité productive dans les régions acadiennes du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Le sondage auprès des entreprises de la région indiquait que la grande majorité de celles-ci préféraient que la formation des travailleurs se fasse sur les lieux de travail pendant les heures régulières de travail.

En faisant référence à la problématique du développement régional dans le cadre de la mondialisation, cette excellente recherche affirmait également ce qui suit : « ... il faut créer, dans ce contexte, au niveau régional, un capital de savoir-faire. Ceci peut se faire de façon concertée essentiellement par la formation, spécifiquement en milieu entrepreneurial, et exige un mécanisme intelligent de coordination. »⁸ Les deux solutions envisagées pour développer ce mécanisme autonome consistait à établir un Centre d'incubation pour les petites entreprises et à créer un Institut d'innovation technologique et entrepreneuriale. Le Centre d'incubation a été mis sur pied et fonctionne dans la région du sud-ouest.

L'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie devrait poursuivre ses efforts auprès des entreprises pour élaborer des programmes de formation sur mesure, soit sur les lieux de travail ou à des heures plus souples. Il existe divers programmes de subventions fédéraux et provinciaux qui peuvent contribuer à l'élaboration et à l'offre de ces programmes.

La Division de l'éducation aux adultes du ministère de l'Éducation possède un programme de formation du personnel alphabétiseur. Les ateliers sont offerts de façon sporadique étant donné le manque de personnel au ministère. L'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie, de par sa spécialisation en éducation des adultes, pourrait développer un partenariat avec le ministère pour offrir le programme de formation du personnel alphabétiseur.

Constats généraux

Les établissements élémentaires, secondaires, collégiaux et universitaires devraient profiter autant des sources de financement gouvernementales pour mettre en place des programmes de formation aux adultes que le fait leur contrepartie anglophone. Ils devraient se préoccuper davantage de l'alphabétisation familiale et créer plus de partenariats entre eux. Les organismes voués à la formation parascolaire (du préscolaire à l'âge adulte) souhaitent plus de collaboration, de soutien et de valorisation de la part des établissements scolaires.

⁸ Gaston Luhti, Formation et renforcement de la capacité productive dans les régions acadiennes du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, Collège de l'Acadie, 2000, p. 18.

État de la formation des adultes en milieu communautaire

La présente recherche était principalement axée sur la formation des adultes, via l'alphabétisation et la littératie. Un des quatre grands objectifs était de recenser les programmes et services offerts sur le terrain. Outre les établissements d'enseignement formel, les années 1990 ont vu naître plusieurs organismes voués à l'apprentissage informel ou à la formation communautaire.

Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse

En plus des activités d'apprentissage toute la vie durant décrites dans l'introduction du rapport, l'Équipe a publié plusieurs documents de formation, soit des recueils de textes rédigés par les apprenantes et les apprenants, et des manuels de formation pour soutenir l'apprentissage.

L'approche de l'Équipe vise à promouvoir l'action communautaire et culturelle chez les adultes. Elle encourage les apprenants à s'engager dans leur communauté et à acquérir de la confiance en soi afin de poursuivre des buts personnels. Outre les représentations régionales, le conseil d'administration de l'organisme compte parmi ses membres une représentation de la clientèle adulte.

L'Équipe d'alphabétisation et l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie couvrent, conjointement, tous les niveaux d'enseignement, de la formation de base (Niveau I) à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour adultes (Niveau IV). En 2002, l'Équipe formait 120 personnes âgées entre 20 et 70 ans et dont les degrés de scolarité initiaux allaient de la 1^{ère} à la 12^e année.

La clientèle de l'Équipe est variée et peut inclure des individus qui ont eu beaucoup de difficultés à l'école et souvent détestent tout établissement scolaire. Certains souffrent de troubles d'apprentissage et ont besoin d'attention particulière. D'autres individus sont des Acadiens qui ont été éduqués en anglais, bien que le français soit leur langue maternelle, et qui possèdent de faibles capacités de lecture et d'écriture dans les deux langues.

Les parents d'enfants des écoles acadiennes forment également une grande partie de la clientèle de l'Équipe. Ces parents désirent améliorer leurs compétences de lecture et d'écriture en français afin d'aider leurs enfants.

La plupart de la clientèle de l'Équipe d'alphabétisation s'inscrit aux ateliers d'alphabétisation pour des raisons personnelles plus que professionnelles. Les ateliers sont offerts en petits groupes dans une atmosphère informelle et détendue.

Centre provincial de ressources préscolaires (CPRPS)

Le mandat de cet organisme vise principalement les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance afin de leur fournir du matériel pédagogique et d'offrir de la formation. Cet organisme existe depuis une dizaine d'années et depuis, son mandat s'est considérablement

élargi. Le CPRPS vient de mettre sur le pied le Centre de ressources à la famille *La Pirouette*. Le Centre offrira des ateliers de formation pour les parents et des séances de sensibilisation dans des domaines liés à l'éducation familiale. Les parents auront également accès à un centre de documentation contenant des jeux, des livres pour enfants et des ouvrages de référence.

Le CPRPS songe aussi à développer un programme de formation en français pour les gardiennes et gardiens d'enfants à la maison. Ce programme de formation vise aussi les exploitants et exploitantes de garderies où on garde plusieurs enfants sans permis d'exploitation. Le CPRPS veut tenter de transmettre des notions de base en éducation à la petite enfance à toutes les personnes qui ont la garde des enfants.

Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE)

La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) a été créée en 1984 en vue de promouvoir les valeurs des parents acadiens désirant la gestion et le développement de l'éducation française de leurs enfants.

Toutes les actions et les activités de la Fédération sont orientées vers la formation des parents, l'importance du français en famille et l'apprentissage de la langue. Elle collabore de façon ponctuelle avec l'Équipe d'alphabétisation Nouvelle-Écosse. La FPANE a participé à la publication de documents pédagogiques pour l'alphabétisation familiale dont *J'apprends pour mon enfant*. Elle a aussi coproduit deux vidéos : *Dès la naissance*, sur l'importance de la lecture dès le plus jeune âge et le rôle de premier plan que jouent les parents en tant qu'éducateurs. La deuxième vidéo, *Les dragons invisibles*, tente de démythifier les troubles d'apprentissage.

Centre provincial de ressources pédagogiques (CPRP)

Comme son nom l'indique, le Centre provincial de ressources pédagogiques est un centre de prêt de matériel pédagogique. En plus de desservir le personnel enseignant, le CPRP ouvre son centre à la communauté en général. Il exploite un site Web qui donne directement accès au catalogue principal de la collection de ressources du CPRP. Ce dernier couvre les frais de manutention pour desservir toute la communauté acadienne et francophone de la province.

La collection du Centre de documentation en alphabétisation de la Division de l'éducation aux adultes du ministère de l'Éducation a tout récemment été transférée au Centre provincial de ressources pédagogiques. La collection contient des ouvrages de référence, des cahiers d'exercices, des romans pour faibles lecteurs et d'autres documents spécialisés sur la formation des adultes. Malheureusement, seulement quelques apprenants et formatrices utilisent les services de prêt du CPRP.

Centre Jodrey

Le Centre Jodrey est situé dans la région de Clare. Son mandat consiste essentiellement à promouvoir les petites entreprises et il fait des tentatives de formation, en organisant de temps à autre des ateliers de planification financière et de marketing.

Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse

Le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse est un organisme sans but lucratif qui favorise le développement économique et la création d'emplois durables pour les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse. L'organisme fournit des services de soutien technique et de planification stratégique aux entrepreneurs qui veulent démarrer une entreprise en Nouvelle-Écosse. La formation offerte est spécifique au domaine de l'entrepreneuriat.

Le Conseil mettra l'accent sur le démarrage d'entreprises dans les secteurs stratégiques suivants :

1. Technologie du savoir
2. Intégration des jeunes et de l'entrepreneuriat
3. Tourisme
4. Développement régional

Apprendre à mieux et écrire dans notre communauté (AMLEC)

La communauté de Chéticamp/ St-Joseph-du-Moine a mis sur pied un groupe voué à la formation des adultes et à l'alphabétisation familiale. AMLEC reçoit des subventions pour des projets ponctuels (ex. Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le développement du marché du travail [EDMT]). Le présent projet du groupe vise à offrir des ateliers de formation aux parents sur des sujets d'intérêt et à examiner la possibilité d'établir un centre de ressources familiales dans la région.

Autres organismes communautaires

Les régions acadiennes regroupent de nombreux organismes communautaires qui travaillent à l'échelle locale ou provinciale. Plusieurs de ces organismes assurent de la formation à leurs membres ou à la communauté. Pensons simplement aux programmes de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), de l'Association des acadiennes de la Nouvelle-Écosse, du Conseil jeunesse provincial, du Conseil culturel acadien, du Regroupement des aînées et aînés, de l'Association des juristes et de plusieurs autres. Ces regroupements ne se perçoivent pas comme des organismes de formation mais les divers ateliers qu'ils organisent et qu'ils offrent entrent certainement dans la catégorie « formation ». Ils sont des atouts essentiels au développement de la communauté acadienne et francophone.

Les radios et télévisions communautaires sont des outils de communication qui ont déjà produit des émissions de formation aux adultes, par exemple : *Le monde des tout-petits* à Télé-Clare, des capsules radiophoniques à Radio-CIFA, et un radio-roman à Radio-Chéticamp.

La communauté acadienne compte également des projets ponctuels comme le Centre de carrières pour les personnes d'âge mûr financé par Développement des ressources humaines Canada et le ministère de l'Éducation. On trouve également un autre projet pilote pour les

travailleurs d'âge mûr dans la région de Chéticamp et un centre Service emplois Argyle pour les jeunes de 15 à 24 ans.

Facteurs et enjeux dans la formation des adultes en milieu communautaire

Dans cette section du rapport, les enjeux sont traités par « thèmes » plutôt que par organismes puisque la majorité des préoccupations s'appliquent à plusieurs groupes.

Visibilité, promotion, publicité et mise en marché

Les organismes pourraient certainement mettre plus d'accent sur la promotion de leurs programmes et de leurs services, non seulement pour informer la population mais aussi pour mieux faire connaître leurs programmes respectifs auprès des autres groupes acadiens. Le recrutement des adultes demeurent un défi pour tous les organismes communautaires et de formation.

Les médias acadiens et francophones constituent un grand atout quand on parle de promotion et de sensibilisation. La clientèle cible de l'alphabétisation et de la formation des adultes écoutent beaucoup les radios communautaires et la communauté acadienne pourrait développer des façons novatrices d'utiliser les médias communautaires et autres (Le Courrier de la Nouvelle-Écosse, Radio-Canada, bulletins électroniques, etc.).

L'utilisation accrue des médias d'information permettrait également de partager les actions revendicatrices des groupes et de valoriser ces actions.

Valorisation, participation et rapprochement des clientèles

Divers intervenants ont souligné l'importance de faire participer les apprenants adultes dans l'organisation, la prise de décisions, les orientations et la promotion des services puisque les adultes en apprentissage demeurent la meilleure publicité pour les programmes de formation des adultes. Il est essentiel de valoriser la participation des apprenants tout en favorisant les rassemblements entre les différentes clientèles afin d'échanger et d'appuyer l'apprentissage.

Personnel, bénévolat et partenariat

La formation du personnel alphabétiseur s'effectue entre autres par des sessions de perfectionnement professionnel organisées par l'Équipe d'alphabétisation. Toutefois, les organismes communautaires se doivent d'investir davantage dans la formation du personnel et de partager leurs ressources pour répondre aux besoins de la clientèle.

Le personnel alphabétiseur et les formateurs devraient avoir accès à une trousse d'information et de formation dès leur embauche pour les appuyer dans l'orientation des services en français dans la province. Les bénévoles liés aux programmes et services de formation des adultes devraient également avoir accès à une trousse d'information et de formation contenant des renseignements sur l'organisme, les activités, les responsabilités des membres du conseil d'administration, etc.

L'esprit de solidarité et de coopération propre aux organismes communautaires devrait se refléter dans les actions de formation des adultes, particulièrement du côté des établissements d'enseignement. De nombreux partenariats pourraient également être créés entre organismes communautaires au sein de la communauté acadienne.

Les programmes de formation

Les programmes de formation comportent un volet lié à l'évaluation du rendement de l'étudiant. Toutefois, cet aspect de la formation pourrait être amélioré en ajoutant à l'évaluation un plan de formation à long terme ou encore des suivis pour les apprenants ayant terminé les programmes.

Les programmes d'études du ministère de l'Éducation pour la Formation générale des adultes ne sont pas encore tous disponibles. Sans un programme de formation complet, pouvant être utilisé par tous les formatrices et formateurs, il est très difficile d'offrir des programmes homogènes qui assurent une continuité entre les niveaux d'enseignement et les établissements.

Stabilité financière et sources de financement

La stabilité financière des groupes d'alphabétisation et autres groupes communautaires est un point qui revient constamment. Dans plusieurs cas, le financement est dirigé vers des projets spécifiques sans inclure d'argent pour le fonctionnement de base des organismes. Toutefois, on exige des organismes qu'ils fassent preuve de professionnalisme et de responsabilité financière, tout en jouant un rôle rassembleur à l'échelle de la province. Il est évident que le manque de ressources humaines et matérielles pour bien desservir la communauté illustrent des faiblesses importantes en matière de formation des adultes.

Les enjeux de la formation des adultes portent, entre autres, sur le manque de connaissances des sources de financement et le besoin de développer une stratégie de revendication auprès des bailleurs de fonds potentiels.

Ressources et matériel pédagogique

Depuis les 10 dernières années, la communauté acadienne a créé plusieurs documents de formation pour adultes pertinents et appropriés au milieu acadien. En effet, les Acadiens peuvent désormais se retrouver culturellement dans quelques recueils de textes et manuels pédagogiques (ex. *Aller de l'avant*, *L'Acadie vue de l'intérieur*, *Série – Des images pour le dire*, etc.). Parallèlement, on a vu la création de services de documentation tels le Centre provincial de ressources pédagogiques et l'Alpha-Trousse nationale.

Toutefois, le Centre provincial de ressources pédagogiques, le Centre provincial de ressources préscolaires, l'Équipe d'alphabétisation N.-É., le réseau des bibliothèques et l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie pourraient unir leurs efforts afin de mousser l'utilisation de leurs services et de leurs collections françaises par des liens de sites Internet,

une journée portes ouvertes ou la promotion des services communs auprès de la population.

État de la formation des adultes en milieu gouvernemental

Les gouvernements provincial et fédéral investissent des sommes considérables dans le domaine de l'éducation. Ils reconnaissent que la vitalité des communautés francophones reposent en grande partie sur les établissements d'enseignement et les efforts déployés pour développer des liens durables entre l'école, la famille et la communauté. La communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse est privilégiée de pouvoir entretenir de bonnes relations dans le domaine de la formation avec ses partenaires gouvernementaux, dont le ministère de l'Éducation.

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse Direction du perfectionnement des compétences

La Division de l'éducation aux adultes du ministère de l'Éducation relève de la Direction du perfectionnement des compétences. La mission de la Direction est de travailler en collaboration avec ses partenaires afin de développer et de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des services qui vont soutenir les aspirations des Néo-Écossais, et créeront une main-d'œuvre de première classe et une culture d'apprentissage toute la vie durant.

Le personnel de la Direction du perfectionnement des compétences compte plusieurs francophones, dont le titulaire du poste de coordination de la formation des adultes pour la communauté acadienne. Ce poste a été créé afin de desservir la communauté acadienne et de coordonner les initiatives de formation en français. La Direction comprend également une responsable de l'élaboration de programmes, un coordonnateur du développement des compétences au Cap-Breton et la directrice de la Division de l'éducation aux adultes. Ces postes sont directement subventionnés par le gouvernement provincial, sans l'aide financière de l'Entente fédérale-provinciale en éducation de Patrimoine Canada.

Le coordonnateur du développement des compétences est responsable de la mise sur pied de programmes de formation en milieu de travail et du développement de partenariats avec les entreprises. Comme celui-ci est basé à Sydney, au Cap-Breton, la promotion des services de formation en milieu de travail et de formation sur mesure en français ailleurs dans la province en est diminuée. Les programmes peuvent être offerts mais il y a peu de visibilité en français pour ce programme gouvernemental.

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse Comité consultatif francophone à la formation des adultes

Le Comité consultatif francophone à la formation des adultes a été formé par la Division de l'éducation aux adultes en 2000 à titre de conseiller du ministre de l'Éducation lors de la création du diplôme de fin d'études secondaires pour adultes. Depuis lors, le groupe se rencontre régulièrement afin de discuter des préoccupations concernant la formation des adultes.

Les membres du comité sont au ministère de l'Éducation : la Division de l'éducation aux adultes et la Direction des services acadiens et de langue française; le Conseil scolaire acadien

provincial; l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie; le ministère des Services communautaires; Développement des ressources humaines Canada; et l'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse.

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse GED

En plus du diplôme de fin d'études secondaires pour adultes, le ministère de l'Éducation offre également les tests d'évaluation d'éducation générale ou GED. Les tests d'évaluation d'éducation générale (GED) permettent aux adultes qui n'ont pas reçu de diplôme de fin d'études secondaires d'obtenir un certificat d'équivalence internationale. Il est important de noter que le GED ne satisfait pas nécessairement aux exigences d'admission des universités ou des collèges, ou de tous les programmes.

Le GED n'est pas un programme de formation mais bien une série de cinq tests auxquels les étudiants doivent se préparer de façon individuelle.

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse Direction des services acadiens et de langue française (DSALF)

De son côté, la Direction des services acadiens et de langue française a subi des changements de taille cette année. Désormais, le Conseil scolaire acadien provincial sera responsable de l'élaboration des programmes d'enseignement pour les écoles acadiennes de la maternelle à la 12^e année. Toutefois, la gestion du Programme des langues officielles en enseignement et le contrôle des normes du ministère pour ce qui est de l'élaboration des programmes demeurent la responsabilité de la Direction des services acadiens et de langue française.

La Direction des services acadiens et de langue française menait, à l'hiver 2003, une étude auprès des élèves du secondaire, des parents et des enseignants afin de déterminer les besoins des écoles acadiennes en matière de cours. Cette étude était subventionnée par Patrimoine Canada. Les résultats des sondages et des entrevues devraient être disponibles à l'automne 2003.

Ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse

Les agents du ministère des Services communautaires sont souvent responsables de l'orientation de leurs clients vers les programmes de formation, soit le rattrapage scolaire ou d'autres études. De plus, le ministère offre un programme de six semaines de développement personnel et d'estime de soi. Ce programme est généralement offert en anglais, mais il pourrait également l'être en français.

En ce qui concerne l'aide financière aux adultes en formation, les programmes sociaux du ministère peuvent couvrir certains frais de scolarité, le transport et la garde des enfants en autant que le demandeur réponde aux critères du ministère.

De surcroît, tout le secteur de la petite enfance relève du ministère des Services communautaires. Ce ministère vient de subventionner pour les cinq prochaines années la mise sur pied du nouveau Centre de ressources à la famille en Clare – La Pirouette. Ce ministère subventionne également les garderies .

Ministère du Développement des ressources humaines Canada

Il est possible de faire appel à ce ministère pour suivre un programme de formation des adultes mais la personne doit être admissible aux prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale pour recevoir un appui financier. Le ministère finance aussi certains projets ponctuels (entrepreneuriat, jeunes adultes) dans le domaine de la formation.

Bureau des Affaires acadiennes

Le bureau des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse vise à donner une plus grande visibilité à la communauté acadienne de la province et à promouvoir le patrimoine acadien et la culture acadienne comme composantes essentielles de la richesse et de la diversité culturelles de la Nouvelle-Écosse. Le bureau des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse travaille aussi à la promotion de partenariats et d'échanges entre les communautés francophones et anglophones de la Nouvelle-Écosse, et avec celles du Québec.

Autres ministères provinciaux et fédéraux

Les organismes et établissements connaissent peu les services que pourraient offrir certains autres ministères dans le domaine de la formation des adultes. À titre d'exemple, Justice Canada encourage des projets d'alphabétisation afin de prévenir l'exploitation et l'abus; l'Agence de promotion économique du Canada atlantique gère un programme de formation à l'entrepreneuriat; Santé Canada approuve des initiatives sur les déterminants de la santé qui ont une influence directe sur la qualité de vie.

Facteurs et enjeux dans la formation des adultes en milieu gouvernemental

Structure de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le perfectionnement des compétences (SCCNÉPC) – Annexe D

Tel que démontré dans le chapitre sur les compétences et sur le marché du travail, les instances gouvernementales sont de plus en plus conscientes des besoins de formation et de mise à jour des compétences de la main-d'œuvre et de la population active.

Un des outils créés pour répondre à ce besoin pressant est la Structure de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le perfectionnement des compétences (SCCNÉPC). Il s'agit d'un nouveau partenariat entre le gouvernement du Canada et la province de la Nouvelle-Écosse en vue de soutenir des initiatives concernant le perfectionnement des compétences pour les Néo-Écossais.

La coordination des efforts fédéraux et provinciaux permettra d'offrir une réponse plus efficace et plus pertinente sur le plan stratégique par rapport aux besoins du marché du travail et aux exigences en main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse.

La communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse pourrait avoir accès à des fonds supplémentaires concernant le marché du travail et la formation de la main-d'œuvre par le truchement de la Structure de collaboration.

Plan d'action sur les langues officielles

Stéphane Dion, ministre des Affaires intergouvernementales, annonçait en mars 2003 qu'il consacrerait 7,4 M \$ aux activités d'alphabétisation des communautés de langues officielles au cours des cinq prochaines années. Cet engagement du gouvernement permettra aux groupes d'alphabétisation en français de planifier à long terme leurs interventions en alphabétisation familiale.

Le Secrétariat national à l'alphabétisation de Développement des ressources humaines Canada est l'organe gouvernemental fédéral qui gérera ces nouveaux fonds consacrés à la promotion et à une intervention auprès des parents et des enfants en alphabétisation familiale.

L'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse a choisi le dossier de l'alphabétisation familiale comme une priorité pour les prochaines années. Un des objectifs est de créer une table de concertation sur l'alphabétisation familiale en français.

Ministère de l'Éducation

La Division de l'éducation aux adultes aurait besoin de plus de personnel pour répondre aux demandes grandissantes dans le domaine de la formation et, surtout, de présence physique sur le terrain pour appuyer le développement des programmes d'enseignement. La Division de

l'éducation aux adultes offre en théorie un programme de formation du personnel alphabétiseur; en pratique, les ateliers se donnent de façon sporadique.

En général, la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences investit relativement bien dans les ressources humaines, mais elle devrait créer un poste pour appuyer le coordonnateur du développement des compétences afin de créer de nouveaux débouchés pour le programme de formation en milieu de travail et pour la formation des apprentis.

La Direction des services acadiens et de langue française pourrait certainement prêter activement son appui au secteur de la petite enfance dont la voix francophone auprès des instances gouvernementales est plutôt faible. Ce secteur essentiel au développement des compétences en famille ne possède pas de champion à l'intérieur du gouvernement, comme une section ou une direction de la petite enfance en français.

Ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse

Le ministère des Services communautaires compte au sein de son personnel bon nombre d'Acadiens et de francophones. Cependant, le ministère n'a pas de système coordonné pour répondre aux besoins spécifiques de la population acadienne, sauf des agents de langue française dans certaines régions.

Le ministère des Services communautaires devrait mettre en place un plan d'action pour la communauté acadienne et créer une division acadienne afin de desservir efficacement la population acadienne qui se prévaut des services sociaux et des services à la petite enfance.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)

Développement des ressources humaines Canada s'est engagé de façon positive par sa participation à la Structure de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le perfectionnement des compétences. Ainsi, DRHC travaille en collaboration avec d'autres ministères fédéraux et des ministères provinciaux pour développer une stratégie commune de perfectionnement des compétences. Il demeure cependant que les fonds des projets subventionnés par DRHC ne peuvent être alloués à la prestation directe de services de formation. Les projets subventionnés sont également de courte durée.

Les organismes acadiens provinciaux éprouvent des difficultés à répondre aux critères de sélection de Développement des ressources humaines et d'initiatives connexes. En effet, DRHC comprend des bureaux régionaux responsables des initiatives ou projets locaux, mais ne possède pas de mécanismes pour étudier les demandes provinciales.

Fondation pour les initiatives d'alphabétisation familiale (FIAF)

La Fondation pour les initiatives d'alphabétisation familiale est un programme de subvention de la *Halifax Youth Foundation*, administré par la Division de l'éducation aux

adultes. Les critères de sélection du programme de subvention sont assez rigides puisqu'on exige que les organismes aient le statut d'organismes de bienfaisance pour être admissibles.

La communauté acadienne devrait exercer des pressions auprès de la Fondation pour que celle-ci revoie ses critères afin de rendre les projets plus accessibles à la population qu'elle veut desservir.

Pistes d'action

Les discussions avec les intervenants consultés permettent de suggérer certaines pistes d'orientation quant à la formation des adultes en français en Nouvelle-Écosse. Les recommandations peuvent s'adresser à un organisme en particulier, à un établissement d'enseignement ou à un ministère. Cependant, elles relèvent de toutes les personnes qui œuvrent dans le domaine de la formation afin de développer une société où les individus seront alphabétisés, et ce dans leur langue maternelle.

Cette vision ou stratégie collective permettrait de répondre à plusieurs points soulevés lors des discussions dont :

- ⇒ l'établissement de liens plus solides d'entraide, d'échange et de communication entre les établissements et les organismes;
- ⇒ une meilleure utilisation des effectifs;
- ⇒ l'obtention de ressources humaines et matérielles pour bien desservir la clientèle;
- ⇒ l'augmentation de la sensibilisation, la promotion et la mise en marché des services disponibles;
- ⇒ le choix des services que pourraient offrir les ministères et organismes gouvernementaux dans le domaine de la formation des adultes.

Recommandations

Promotion et sensibilisation

1. L'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse, l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie, le Conseil scolaire acadien provincial et la Division de l'éducation aux adultes du ministère de l'Éducation devraient entreprendre une campagne de sensibilisation du public et de promotion des services en français afin de valoriser l'éducation et la formation des adultes en français. La campagne de promotion pourrait se faire en étroite collaboration avec les radios communautaires, les télévisions communautaires, le Courrier de la Nouvelle-Écosse et la Société Radio-Canada.
2. L'Équipe d'alphabétisation devrait élaborer une présentation pour sensibiliser les membres d'organismes communautaires et autres à la problématique de l'alphabétisme.
3. L'Équipe d'alphabétisation devrait contacter les groupes communautaires de la province pour leur demander d'aborder la formation des adultes et l'alphabétisation familiale dans le cadre de leur assemblée annuelle.

Concertation des organismes

4. Les organismes et institutions membres du Comité consultatif francophone à la formation des adultes devraient considérer élargir son mandat pour englober d'autres groupes / organismes qui œuvrent à la formation des adultes (Ex. Conseil de développement économique, FANE, etc.) afin d'établir une stratégie collective en matière de formation des adultes en français dans la province.
5. Les membres du Comité consultatif francophone devraient préparer une brochure ou un dépliant sur les programmes et services disponibles ainsi qu'un kiosque portable qui pourraient servir lors de rencontres et manifestations acadiennes et francophones.
6. La Division de l'éducation aux adultes du ministère de l'Éducation devrait organiser une rencontre annuelle des intervenants en formation des adultes et d'autres partenaires afin d'échanger sur les tendances et la progression des dossiers dans le domaine.

Alphabétisation familiale

7. L'Équipe d'alphabétisation devrait poursuivre les actions entreprises pour former un regroupement d'intervenants en alphabétisation familiale qui élaborera un plan d'action à long terme sur l'alphabétisation familiale.
8. L'Équipe d'alphabétisation et ses partenaires en alphabétisation familiale devraient développer des programmes de formation pour les familles ou des séances d'information pour les jeunes familles interlinguistiques qui portent sur l'importance d'apprendre les deux langues.
9. Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et les comités d'école consultatifs devraient sensibiliser et encourager activement les parents à améliorer leurs compétences en français afin d'aider leurs enfants à poursuivre leur cheminement scolaire; ces démarches pourraient se faire à l'aide d'activités de formation et d'information pour les parents. La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) pourrait certainement être un partenaire dans ces activités.
10. Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) doit prendre un engagement ferme dans le domaine de la formation des parents et des familles et offrir des activités de formation et d'information pour les parents, particulièrement les familles interlinguistiques.
11. Dans le cadre du Congrès mondial acadien 2004 et de ses rencontres de familles, le ministère de l'Éducation devrait déclarer l'année 2004 « Année de la formation familiale » pour que tous les programmes soient axés sur l'importance d'apprendre à lire, à écrire et à converser en français dans la famille. Cette annonce pourrait être faite le 27 janvier 2004, Journée de l'alphabétisation familiale.

Ressources humaines et matérielles

12. Le ministère de l'Éducation devrait créer un deuxième poste pour appuyer le coordonnateur du développement des compétences afin de créer de nouveaux débouchés pour le programme de formation en milieu de travail et pour la formation des apprentis.
13. L'Équipe d'alphabétisation devrait développer une stratégie pour augmenter son personnel ou tout le moins, assurer une permanence à temps plein.
14. Le ministère des Services communautaires devrait mettre en place un plan d'action pour la communauté acadienne et créer une division acadienne afin de desservir efficacement la population acadienne qui se prévaut des services sociaux et des services à la petite enfance.
15. Le Centre provincial de ressources pédagogiques, de concert avec le réseau des bibliothèques régionales, la bibliothèque de l'Université Sainte-Anne, l'Équipe d'alphabétisation et le Centre provincial de ressources préscolaires, devrait instaurer un service de prêt collectif afin d'élargir la base des utilisateurs.
16. Le Conseil scolaire acadien provincial devrait rétablir les postes d'agent communautaire et d'agent culturel au sein de son personnel.

Formation

17. La Division de l'éducation aux adultes devrait offrir activement son programme de formation du personnel alphabétiseur, possiblement en collaboration avec un établissement d'enseignement.

Financement

18. L'Équipe d'alphabétisation, en collaboration avec ses partenaires, devrait répertorier les instances gouvernementales pertinentes puis développer un plan stratégique de revendication auprès de ces instances gouvernementales.

Conclusion

Les statistiques de la Nouvelle-Écosse démontrent que la population acadienne et francophone possède un niveau de scolarité moins élevé que la population anglophone. Les niveaux de scolarité se reflètent dans le taux d'alphabétisme plus faible chez les francophones.

Par ailleurs, la population vieillissante entraînera un manque de main-d'œuvre qualifiée dans les prochaines années. Les écoles acadiennes et les jeunes finissants sont au cœur de la relève du point du vue culturel et professionnel.

Pour rendre la langue et la culture pertinentes, les Acadiens ont besoin de multiples occasions de communiquer en français, que ce soit à l'école, dans la famille, au travail ou dans la communauté (au restaurant, à la banque, au magasin, etc.) Cette communication doit être réelle et ancrée dans la vie quotidienne.

Les parents jouent un rôle de premier plan dans l'éducation de leur enfant. Même dans les familles interlinguistiques, il doit y avoir une volonté de transmettre la langue et la culture. La lecture et la stimulation verbale dès le plus jeune âge développent des cellules du cerveau et la banque de connaissances de l'enfant. Les familles peuvent devenir des modèles de lecteurs où la lecture occupe une place de choix.

La séance de consultation qui a eu lieu en avril 2003 a démontré que les organismes acadiens veulent plus que jamais collaborer et connaître les initiatives de tous les intervenants acadiens. Cette bonne volonté peut se traduire à court terme par des projets communs visant l'apprentissage et la formation des adultes. Elle pourrait même mener à une profonde solidarité des partenaires dans les dossiers de revendication et de représentation.

Ce rapport de consultation peut servir à sensibiliser les représentants d'organismes fédéraux ou provinciaux qui ont à se pencher sur des questions liées à la formation des adultes et à l'alphabétisation familiale. Le document peut également alimenter les discussions dans les associations provinciales pour sensibiliser les gens ou mieux situer les plans d'action dans le domaine de la formation et de l'éducation. Dans la même veine, les annexes A et B contiennent des éléments déclencheurs pouvant mener à des pistes d'action supplémentaires.

Le rapport ne serait complet sans remercier sincèrement toutes les personnes qui ont pris part aux entrevues personnelles et à la journée de consultation. Leur dévouement est particulièrement apprécié. Le Secrétariat national à l'alphabétisation de Développement des ressources humaines Canada continue de prêter son appui à la communauté acadienne et à la communauté de l'alphabétisation dans le but d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. Encore une fois, tous nos remerciements pour l'aide financière accordée à la réalisation de ce projet.

Bibliographie

ARSENAULT, Donald et comité organisateur. *L'Atlantique en tête-à-tête : rapport de la rencontre*. Rencontre en alphabétisation en français des quatre provinces de l'Atlantique, Memramcook, Nouveau-Brunswick, 2001, 67 p.

AUCOIN, Yvon et Joëlle DÉSY. *Aller de l'avant*. Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse, 2001, 77 p.

BISSON, Ronald. *Transmission du français de génération en génération*. Données du recensement de Statistique Canada 2001, Ottawa, 2003, 5 p.

CORBEIL, Jean-Pierre. *Littératie au Canada : disparité entre francophones et anglophones*. Analyse des données de l'enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, Ottawa, 1994, 51 p.

D'ENTREMONT, Carmelle. *Le premier pas vers : l'alphabétisation, l'éducation de base et le rattrapage scolaire dans le milieu acadien en Nouvelle-Écosse*, Halifax, ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation, 1990, 120 p.

ÉQUIPE D'ALPHABÉTISATION – NOUVELLE-ÉCOSSE. *Résultats des données des sondages auprès du personnel alphabétiseur et des comités locaux*, 2003, 40 p.

FÉDÉRATION CANADIENNE POUR L'ALPHABÉTISATION EN FRANÇAIS. *Bulletin de A à Z, volume 9, numéro 1*, Ottawa, 20 p.

FÉDÉRATION CANADIENNE POUR L'ALPHABÉTISATION EN FRANÇAIS. *Une culture de l'éveil à l'écrit en français. Un nouveau vecteur de développement et d'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle*, Ottawa, 2002, 4 p.

KAPSALIS, Constantine. *Formation des employés : une perspective internationale, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1997, 53 p.

MURRAY, T. Scott. *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et Secrétariat national à l'alphabétisation, 1996, 131 p.

NOVA SCOTIA PROVINCIAL LITERACY COALITION. *Sondage national en alphabétisation*, Nouvelle-Écosse, Données collectives 1999-2000, Halifax, Base de données en alphabétisation des adultes, 2000, 12 p.

OSBERG, Lars. *Scolarité, alphabétisme et revenus personnels, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et Secrétariat national à l'alphabétisation, 2000, 38 p.

ROY, Sylvie. *L'alphabétisme et l'alphabétisation des groupes francophones minoritaires au Canada*, Ottawa, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français et Secrétariat national à l'alphabétisation, 1997, 58 p.

SHALLA, Vivian et Grant SCHELLENBERG. *La valeur des mots : alphabétisme et sécurité économique au Canada, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA)*, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada et Secrétariat national à l'alphabétisation, 1998, 78 p.

WAGNER, Serge. *Pour une société pleinement alphabétisée : le droit de lire, d'écrire et de communiquer pour tous*, Montréal, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, 2000, 333 p.

WAGNER, Serge, avec la collaboration de Jean-Pierre CORBEIL, Pierre DORAY et Évelyne FORTIN. *Alphabétisme et alphabétisation des francophones au Canada, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada, Secrétariat national à l'alphabétisation et Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, 2002, 84 p.

Plusieurs sites Web ont également été consultés.

Annexe A

Consultations individuelles

Vingt-sept intervenants acadiens et francophones de la province ont accepté de répondre à un questionnaire sur la formation des adultes en français en Nouvelle-Écosse administré par le consultant au projet.

Connaissances des programmes et services

Le commentaire qui revenait le plus fréquemment était que les programmes et les services offerts en éducation aux adultes sont méconnus de la communauté en général. On s'entend pour dire qu'il s'agit d'un manque de promotion, d'information, de communication, de sensibilisation et de mise en marché de la part des organismes et des établissements d'enseignement qui oeuvrent dans le domaine de la formation.

Les préoccupations

Ministère de l'Éducation

- On a besoin de personnel pour offrir un programme de formation du personnel alphabétiseur.
- Le programme de formation en milieu de travail en français a besoin de prendre de l'expansion.

Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie

- Les cours des niveaux II à IV sont trop poussés pour attirer la clientèle.
- Faible nombre de finissants dans le programme de Formation générale des adultes (5 étudiants sur 52 ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires pour adultes en 2001-2002 et 4 étudiants sur 42 ont obtenu le même diplôme en 2002-2003).

Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse

- Les formatrices sont responsables de développer leur programme – besoin d'homogénéité dans les divers programmes de formation.
- Peu de liens avec les établissements scolaires et les organismes qui oeuvrent dans le domaine de l'alphabétisation.
- La plupart des organismes acadiens ne connaissent pas les services offerts par l'Équipe.
- On a de la difficulté à recruter des adultes acadiens qui éprouvent des difficultés à lire et à écrire en français.
- Absence de financement de base pour l'organisme – insécurité financière.

Conseil scolaire acadien provincial

- Besoin de mettre plus l'accent sur l'importance de lire et de fonctionner en français à la maison.
- Peu de liens avec l'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse et avec le Centre provincial de ressources préscolaires concernant la formation autre que celle de la maternelle à la 12^e année.
- Responsabilité de créer des liens avec les organismes voués à la formation préscolaire et à l'alphabétisation familiale.
- Besoin de perfectionnement professionnel pour le personnel en orientation.

Centre acadien – Musée et archives

- Peu connu de la communauté en général. Pourrait valoriser davantage la culture et la langue pour stimuler la fierté acadienne.

Centre provincial de ressources pédagogiques

- Peu d'apprenantes en alphabétisation utilisent les services de prêt de matériel pédagogique et de livres.

Développement des ressources humaines Canada

- Financement de projets ponctuels.
- Rigidité des critères pour appuyer les étudiants adultes financièrement.

Fondation pour les initiatives d'alphabétisation familiale

- Rigidité des critères d'admissibilité pour le financement de projets (ex. l'organisme doit avoir un numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance).

Commentaires généraux

- Questionnement sur la responsabilité de la re francisation.
- Peu de promotion des services de formation et, en particulier, auprès des jeunes.
- Plusieurs garderies fonctionnent sans permis et sans éducatrices bien formées en pédagogie infantine.
- Beaucoup de parents reçoivent des notes de service en français à la maison mais éprouvent de la difficulté à les lire.
- Manque de ressources financières et d'intervenants dans la formation des adultes.
- Engager les apprenants adultes dans leur plan de formation.

Pistes d'orientation

Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse

- Collaborer avec le Centre des ressources à la famille *La Pirouette*
- Développer des partenariats et une collaboration avec de nouveaux organismes.
- Faire plus de promotion de ses services et activités
- Trouver des moyens d'attirer la clientèle masculine.
- Développer une attitude proactive.

Ministère de l'Éducation

- Développer un horaire pour la formation du personnel alphabétiseur.
- Sensibiliser les communautés acadiennes à la formation des adultes et aux possibilités offertes en français dans la province.
- Développer le secteur acadien du programme de formation en milieu de travail.

Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie

- Offrir des cours du programme de Formation générale des adultes (FGA) en ligne.
- S'associer à l'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse pour promouvoir l'apprentissage du français en plaçant des étudiants en stages pratiques dans les entreprises francophones.
- Offrir plus de cours le soir pour attirer plus d'étudiants en formation des adultes.
- Développer des programmes de formation professionnelle tels que la plomberie, l'électricité, la menuiserie, etc.
- Prendre l'initiative de produire des capsules et des émissions d'information à la radio et à la télévision communautaires.

Conseil scolaire acadien provincial (CSAP)

- Établir des statistiques et développer un programme de suivi sur le décrochage scolaire.
- Réinstaurer les postes d'animateurs culturel et communautaire.
- Organiser, en collaboration avec le ministère de l'Éducation ou l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie, un programme de formation en milieu de travail pour ses employés de soutien.

Centre provincial de ressources préscolaires

- Collaborer avec l'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse pour offrir des sessions de formation aux parents et publier de l'information sur l'apprentissage en milieu familial.
- Organiser des cours pour les gardiennes d'enfants à la maison pour stimuler la lecture, la communication verbale, la coopération, etc. chez les enfants en bas âge.
- S'associer au Conseil scolaire acadien provincial pour offrir le programme d'alphabétisation familiale de l'école Joseph-Dugas aux parents du préscolaire.

Centre acadien – Musée et archives

- Faire la promotion de ses services auprès de la population.

Médias

- Développer des programmes et des émissions pour les radios et les télévisions communautaires.

Autres pistes d'orientation

- Engager les apprenantes dans le recrutement de la clientèle.
- Développer une force de revendication regroupant les organismes et les établissements qui œuvrent dans la formation et l'éducation.

- Sensibiliser les ministères, comme ceux de la santé et des services sociaux, au rôle qu'ils ont à jouer dans l'alphabétisation.
- Faire une recherche sur les programmes et services offerts dans d'autres provinces.
- Créer un poste de conseiller pour la clientèle adulte qui assurerait les liens entre les étudiants du Conseil scolaire acadien, de l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie et de l'Équipe d'alphabétisation.
- Se doter d'un plan d'action global et collectif sur la formation des adultes.

Annexe B

Données de l'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse

Profil de la clientèle de l'Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse au 13 février 2003.

Région	H	F	21-29	30-39	40-49	50-59	+ 60	1 ^{ère} -6 ^e	7 ^e -9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	Autre	Lang.
Argyle N 1-2		6		2		1	3		2			3	3	6 fr.
Argyle N 2-3	5	12			1	5	11		3	1	3	6	6	17 fr.
Clare N 1	3	1	1	2		1		1	2				1	4 fr.
Clare N 1-2	9	23		2	1	4	25	11	15	1	1	4		32 fr.
Clare N 2	1	7		2	4	1	1		2		1	3	2	8 fr.
Clare N 3	2	8		1	4	3	2			1	2	4	3	10 fr.
Métro N 1-2		7		3	4							22	5	4 fr. 3 autr.
Île-Madame N 2	3	2			1	3	1				1	2	2	4 fr. 1 autr.
Pomquet N 1-2		14				5	9		4	3	3	2	2	14 fr.
Sydney N 1		5		3	1	1				1		3	1	3 fr. 2 autr.
Sydney N 1-2	3	2		2	2	1						5	4	2 fr. 3 autr.
Sydney N 3		5		2	2	1						1	4	5 fr.
Chéticamp														
TOTAL	26	92	1	19	20	26	52	12	28	7	11	35	33	109 fr. 9 autr.

Légende

N 1-2 : Niveau 1 à 2 – cours de Formation générale des adultes

H : Homme

F : Femme

21-29 : Nombre d'étudiants âgés de 21 à 29 ans

1^{ère}-6^e : Dernière année terminée

Autre : Dernière année terminée autre que celles mentionnées

Identité : Identité culturelle

Lang. : Langue maternelle

Sommaire des données

- Les femmes représentent 78 % de la clientèle de l'Équipe d'alphabetisation – Nouvelle-Écosse. Pourtant, en 1996, la population de langue maternelle française en Nouvelle-Écosse comptait 17 855 hommes (48 pour cent) et 19 085 femmes (52 pour cent).
- Les individus de 21 à 39 ans ne représentent que 17 % de la clientèle; ceux de 40 à 59 ans, 39 %; et les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 44 % de la clientèle.
- Le tableau indique que 49 % des répondants ne possèdent pas de diplôme de fin d'études secondaires; 33 % possèdent au moins un diplôme de fin d'études secondaires et 28 % indiquent qu'ils ont fait des études supérieures ou n'ont pas spécifié la dernière année d'études terminée.

Étude des besoins du personnel alphabétiseur

L'Équipe d'alphabetisation – Nouvelle-Écosse a effectué à l'automne 2002 un sondage pour déterminer les besoins du personnel alphabétiseur. Ce sondage a été administré au personnel alphabétiseur, ainsi qu'à quelques membres des comités locaux d'éducation des adultes des régions acadiennes. Déjà à l'hiver 2003, le groupe organisait quatre ateliers de formation afin de répondre aux besoins exprimés par le personnel.

Le rapport contient cinq recommandations :

1. Que l'Équipe s'assure que le personnel alphabétiseur se rencontre annuellement pour des séances d'échanges et de perfectionnement professionnel.
2. Que l'Équipe poursuive le développement de centres de ressources régionaux afin de fournir du matériel pédagogique pertinent et à jour.
3. Que le personnel alphabétiseur soit encouragé à intégrer les nouvelles technologies en salle de classe (ordinateur, Internet, courrier électronique, etc.)
4. Que l'Équipe s'efforce de reconstituer les comités locaux inactifs et déterminent des stratégies pour renforcer les autres comités locaux.
5. Que le personnel alphabétiseur reçoive une formation menant à l'obtention d'un certificat de formateur du ministère de l'Éducation.

Annexe C

Liste des personnes qui ont contribué à l'étude

Yvonne Banks, Conseil scolaire acadien provincial
Michel Belliveau, Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse
Ronald Bisson, consultant sur la transmission du français de génération en génération
Nathalie Blanchet, Division de l'éducation aux adultes, ministère de l'Éducation
Omer Blinn, Regroupement des aînées et des aînés de la Nouvelle-Écosse
Blair Boudreau, Regroupement des aînées et des aînés de la Nouvelle-Écosse
Gérald Boudreau, Centre acadien de la Nouvelle-Écosse
Briand Comeau, École élémentaire Joseph-Dugas
Alice de la Durantaye, Centre provincial de ressources préscolaires
Carmelle d'Entremont, Division de l'éducation aux adultes, ministère de l'Éducation
Joëlle Désy, Division de l'éducation aux adultes, ministère de l'Éducation
Brian Doucet, ministère des Services communautaires
Diane Haché, Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse
Luce Lapierre, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français
Jocelyne LeBlanc, École secondaire de Clare (ancienne directrice)
Raymond LeFort, Division de la formation des apprentis et du développement des compétences, ministère de l'Éducation
Yvonne Lombard, ministère de la Santé
Linda Moakler, Développement des ressources humaines Canada
Doris Ponce, projet de formation pour les parents, Conseil scolaire acadien provincial
Marie-Claude Rioux, Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse
Jean-Louis Robichaud, Centre provincial de ressources pédagogiques
Karen Robichaud, École élémentaire Saint-Albert
François Rouleau, Centre communautaire et scolaire Étoile de l'Acadie
Alphonsine Saulnier, Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie
Yolande Seeley, Équipe d'alphabétisation – Nouvelle-Écosse
Jocelyn Thibodeau, Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie

Annexe D

Structure de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le perfectionnement des compétences (SCCNEPC)

Foire aux questions

1. Qu'est-ce que la Structure de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le perfectionnement des compétences (SCCNEPC)?

La Structure de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le perfectionnement des compétences est un nouveau partenariat entre le gouvernement du Canada et la province de la Nouvelle-Écosse en vue de soutenir des initiatives concernant le perfectionnement des compétences pour les Néo-Écossais et les Néo-Écossaises.

Elle fournit un forum où les ministères fédéraux et provinciaux visés pourront travailler ensemble en vue de mettre en évidence des priorités communes et de collaborer dans la planification et le travail liés à ces domaines d'intérêt commun. La coordination des efforts du gouvernement du Canada et de la province de la Nouvelle-Écosse permettra d'offrir une réponse plus efficace et plus pertinente sur le plan stratégique par rapport aux besoins du marché du travail et aux exigences en main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse.

La Structure de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le perfectionnement des compétences s'appuie sur les éléments mis en évidence dans le cadre de la *Stratégie d'innovation** du gouvernement fédéral et sur les objectifs définis dans le document *Skills Nova Scotia Framework and 2002–2003 Action Plan*.

* La *Stratégie d'innovation* du gouvernement du Canada consiste en deux documents : *Le savoir, clé de notre avenir* et *Atteindre l'excellence*. La SCCNEPC se concentre avant tout sur le document *Le savoir, clé de notre avenir*, mais établit également des liens avec le document *Atteindre l'excellence* parce que certains membres du comité d'innovation participent aux deux projets.

2. Quels sont les principaux buts de la SCCNEPC?

Les ministères du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial qui participent au projet s'efforceront, en collaboration, de réaliser les buts suivants :

- soutenir le développement d'une main-d'œuvre compétente et novatrice capable de contribuer à la nouvelle économie du savoir et d'en tirer profit
- améliorer les possibilités offertes aux Néo-Écossais et aux Néo-Écossaises en matière de perfectionnement des compétences, afin de renforcer leur capacité d'obtenir un emploi, de conserver leur emploi et de progresser dans leur emploi
- améliorer le niveau d'employabilité de ceux et celles qui sont désavantagés sur le plan de l'emploi ou qui souffrent à l'heure actuelle d'une sous-représentation dans le marché du travail.

3. Quand cette structure a-t-elle été lancée?

La structure a été lancée lors d'une rencontre entre des dirigeants du gouvernement fédéral et des représentants du ministère de l'Éducation à Amherst les 19 et 20 septembre 2002.

4. Quels en sont les principaux partenaires?

Au fédéral, les partenaires sont :

- l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)
- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)
- Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
- Industrie Canada (IC)

Au provincial, les partenaires sont :

- le ministère des Services communautaires (MSC)
- le ministère de l'Éducation (ME)
- le ministère de l'Environnement et du Travail (MET)
- le Bureau du développement économique (BDE)

5. Quelles sont les priorités dans le cadre de la SCCNEPC?

Les ministères provinciaux et fédéraux ont mis en évidence quatre secteurs prioritaires pour leur travail de collaboration :

- les apprentis, l'apprentissage et la rémunération
- l'employabilité, le perfectionnement professionnel et les conseils en emploi
- l'immigration
- les informations sur le marché du travail

Les partenaires ont également mis en évidence trois thèmes transsectoriels qui concernent l'ensemble des secteurs prioritaires. Cela signifie que ces thèmes joueront un rôle fondamental dans la réussite de la SCCNEPC et qu'ils sont des composantes essentielles des nouvelles priorités. Ces trois thèmes sont :

- l'alphabétisation
- les technologies de l'information
- l'entrepreneuriat

De surcroît, les activités entreprises dans le cadre du protocole entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur l'emploi des jeunes seront mises en œuvre dans le cadre de la structure de gestion et d'offre de services de la SCCNEPC.

6. Est-ce que cette nouvelle structure n'englobe que les priorités définies lors de la rencontre de septembre 2002 à Amherst?

La structure se concentre avant tout sur les initiatives correspondant aux quatre secteurs prioritaires sur lesquels les intervenants se sont mis d'accord à Amherst. Mais les huit ministères visés pourront décider, s'ils le souhaitent, d'incorporer d'autres ententes ou initiatives dans la structure de la SCCNEPC, en particulier dans ce qui a trait aux trois thèmes transsectoriels.

Le protocole entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur l'emploi des jeunes, par exemple, est une entente qui a été signée par DRHC et par le ministère de l'Éducation en vue de travailler ensemble à des initiatives en matière d'emploi des jeunes. Il est supervisé par le Comité jeunesse fédéral-provincial.

Comme cela a déjà été le cas par le passé dans le cadre de l'ancien modèle de l'EDMT, le protocole sur l'emploi des jeunes sera géré sous la tutelle de la SCCNEPC et le Comité jeunesse fédéral-provincial se servira des mécanismes de gestion et d'offre de services de la SCCNEPC pour mettre en œuvre son projet fédéral-provincial.

7. Est-ce que la structure de l'EDMT restera intacte?

Non. L'ancienne structure de gestion de l'entente sur le développement du marché du travail (EDMT), qui comprenait le comité conjoint de gestion, les comités de politique, les comités de partenariat pour le développement humain et les équipes d'action, sera remplacée par une nouvelle structure de gestion et d'offre de services, conçue pour tirer profit des mécanismes de collaboration qui fonctionnaient bien dans le cadre de l'ancienne structure.

8. Quelle est la structure de gestion sur laquelle s'appuie la SCCNEPC?

Le partenariat est coordonné par un certain nombre de comités fédéraux-provinciaux. Chacun de ces comités a un rôle et des responsabilités distincts, mais il existe des liens entre eux. Ces comités sont les suivants :

Comité exécutif – Le comité exécutif, coprésidé par le ministère de l'Éducation et par DRHC, se compose des huit cadres supérieurs des ministères du partenariat. Il fixe les orientations politiques définies pour le travail de collaboration au sein de la SCCNEPC, approuve les orientations stratégiques et les plans stratégiques appropriés et fournit son leadership et ses conseils au comité d'administration et aux comités sectoriels.

Comité d'administration – Le comité d'administration, coprésidé par le ministère de l'Éducation et par DRHC, a pour mandat de fournir son leadership dans la supervision de la mise en œuvre des orientations politiques et des initiatives des plans stratégiques approuvés par le comité exécutif. Il fournit également des conseils et des orientations sur les priorités communes aux comités sectoriels et aux comités de partenariat pour l'offre de services (CPOS).

Comités sectoriels (4) et **Comité jeunesse** – Chaque secteur prioritaire est supervisé par un comité sectoriel spécifique. Le mandat de ces comités, coprésidés par des représentants du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, est de définir les orientations stratégiques générales dans un document de politique, de définir les initiatives destinées à réaliser ces orientations dans un plan stratégique et de mettre en œuvre les activités qu'il est préférable d'offrir à l'échelle de la province tout entière.

Comités de partenariat pour l'offre de services (4) – Les comités de partenariat pour l'offre de services, coprésidés par le ministère des Services communautaires et par DRHC, couvrent quatre zones géographiques dans la province : **région de l'Est** (comtés du Cap-Breton, d'Inverness, de Richmond et de Victoria), **région du Nord** (comtés de Colchester, de Cumberland, de Pictou, d'Antigonish et de Guysborough), **région du Centre** (comté d'Halifax) et **région de l'Ouest** (comtés de Lunenburg, de Queens, de Shelburne, de Yarmouth, de Digby, d'Annapolis, de Kings et de Hants). Le mandat de ces comités est de trouver les activités à l'échelle locale qui correspondent aux orientations des plans stratégiques et de mettre en œuvre ces activités communautaires, qui peuvent être offertes dans l'ensemble de la région ou uniquement à l'échelle locale. Les CPOS peuvent créer des équipes d'action ou d'autres mécanismes d'offre de services pour effectuer le travail (étudier et évaluer les projets qui viennent à l'appui du plan stratégique, par exemple).

9. Est-ce que la SCCNEPC est un nouveau programme de financement?

Non, il ne s'agit pas d'un nouveau programme de financement. Il s'agit d'une structure permettant aux ministères du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial de travailler ensemble et de faire des investissements stratégiques en vue de soutenir des initiatives et des priorités communes.

Chacun des huit ministères visés devra investir dans les initiatives des plans stratégiques qui ont été approuvés, tant à l'échelle locale que provinciale. Ces investissements sont classés en tant que fonds et ressources utilisés par les partenaires dans le cadre de la SCCNEPC. Ils comprennent les fonds d'exploitation, les fonds des programmes, les services, les ressources humaines, l'élaboration de politiques, les règlements et les produits. Les partenaires communautaires peuvent choisir de contribuer eux aussi s'ils le souhaitent.

Il est important de noter que les ministères qui investiront sur le plan financier ou apporteront une contribution financière le feront conformément à leurs programmes et services existants et à leurs propres mesures internes en matière de comptabilité.

10. Quelle est la différence entre l'Entente de développement du marché du travail (EDMT) et la SCCNEPC?

Le gouvernement du Canada et la province de la Nouvelle-Écosse ont signé une entente concernant la mise en place d'une structure pour des partenariats stratégiques (qu'on appelle communément l'« Entente sur le développement du marché du travail » ou EDMT) en avril 1997. Cette entente établissait une structure de collaboration et de coordination des efforts en vue d'améliorer leurs programmes et services respectifs en ce qui a trait au marché du travail. Les deux paliers de gouvernement ont travaillé, par l'intermédiaire de partenariats stratégiques, entre eux et avec les citoyens, les organismes et les communautés en vue de trouver et de mettre en œuvre des initiatives dont les Néo-Écossais et les Néo-Écossaises pourraient tirer profit. L'entente tenait compte des liens essentiels qui existent entre le marché du travail, le développement économique et le développement social.

La SCCNEPC s'appuie sur les réalisations de l'EDMT et élargit le partenariat entre ministères et organismes gouvernementaux.

11. Est-ce que la SCCNEPC suit l'approche de l'EDMT?

Il y a certes de nombreux points communs entre l'ancien modèle de l'EDMT et la nouvelle structure, mais il y a aussi des changements importants dans le modèle de gestion.

Chaque comité sectoriel élaborera un plan stratégique et mettra en œuvre des activités et des projets qui exigent une coordination et une mise en œuvre à l'échelle provinciale. Il en va de même pour le Comité jeunesse.

Les comités de partenariat pour l'offre de services (CPOS) continueront à assumer la responsabilité de la coordination et de la mise en œuvre des projets entrepris sur le plan local. Ils se serviront des documents de politique et des plans stratégiques élaborés par les comités sectoriels pour déterminer leur propre processus d'élaboration d'un plan stratégique, et les plans stratégiques des CPOS serviront, à leur tour, à déterminer les types de projets à mettre en œuvre.

12. Est-ce que les équipes d'action continuent d'exister dans la nouvelle structure?

Les CPOS évalueront la structure et le mandat des équipes d'action. Il y aura probablement des changements en vue de tenir compte des nouveaux secteurs prioritaires et des thèmes transsectoriels. Au cours des deux prochains mois, les coprésidents des CPOS et les nouveaux membres s'efforceront de créer, ensemble, des structures de mise en œuvre qui correspondent le mieux à leur région et aux nouvelles priorités.

13. Est-ce que les groupes communautaires seront toujours en mesure de soumettre des propositions aux organismes subventionnaires?

Oui. Les groupes communautaires seront toujours en mesure de soumettre des propositions aux CPOS ou aux équipes d'action. Les propositions devront servir à faire progresser les choses dans les secteurs prioritaires de la SCCNEPC (employabilité, perfectionnement professionnel et conseils sur l'emploi; apprentis, apprentissage et rémunération; informations sur le marché du travail; immigration) ou par rapport aux jeunes, conformément aux plans stratégiques des CPOS. Les thèmes transsectoriels (alphabétisation, technologies de l'information et entrepreneuriat) font partie intégrante de chacun des secteurs prioritaires de la SCCNEPC. Les propositions pourront se concentrer sur tout un éventail d'initiatives, du moment qu'elles servent à faire progresser les choses dans les secteurs prioritaires de la SCCNEPC ou par rapport aux jeunes.

14. Quelle sera la procédure d'évaluation et de recommandation des propositions?

L'étude des propositions et les recommandations relèveront exclusivement des représentants des ministères visés. Les groupes communautaires sont des partenaires importants dans la SCCNEPC et ils joueront un rôle dans cette structure. Ils continueront de soumettre leurs propositions aux équipes d'action des CPOS. Il convient, cependant, que les partenaires communautaires ne participent pas au processus d'étude des projets, afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

15. Quelle sera la procédure d'évaluation des activités?

Les ministères fédéraux et provinciaux visés dans la SCCNEPC élaboreront une approche de partenariat pour le financement et l'évaluation des initiatives. L'évaluation fournira en temps voulu aux gestionnaires, aux décideurs et aux responsables de l'offre des programmes, des informations concernant le potentiel qu'ont les initiatives conjointes de parvenir aux résultats visés.

Les activités d'évaluation comprendront l'élaboration de structures d'évaluation et de plans de travail pour les initiatives dans le cadre de la SCCNEPC, l'organisation des évaluations en vue de déterminer l'impact des initiatives et la production de rapports sur les résultats à l'intention du comité exécutif.

Ici encore, il est important de noter que chaque ministère visé qui fait un investissement en argent devra s'assurer que les projets qu'il finance sont conformes à ses modalités existantes en matière de financement et de mesures de responsabilisation des intervenants.

16. Quelle sera la procédure pour déterminer le degré de réussite des projets?

Nous avons défini un certain nombre de résultats souhaités dans le cadre de la SCCNEPC. Ce seront les divers comités de la SCCNEPC qui auront pour responsabilité de déterminer dans quelle mesure on sera parvenu à ces résultats.

17. Qu'est-ce que comporte la mise en œuvre de la SCCNEPC?

Le comité d'administration est en train d'élaborer un plan de mise en œuvre de la SCCNEPC qui comprend les composantes suivantes :

- un plan de transition pour faire en sorte que les trois thèmes transsectoriels (alphabétisation, technologies de l'information et entrepreneuriat) définis par les partenaires fassent partie intégrante des nouvelles priorités
- un processus de transition pour continuer à offrir du soutien aux projets et aux initiatives précédemment financées qui se poursuivent pendant l'année en cours
- un plan d'investissement pour définir les contributions et les attentes des partenaires
- un plan de communication qui comprendra des informations présentées sous forme imprimée, ainsi que des présentations et des ateliers, ouverts à des auditoires internes et externes
- une structure de responsabilisation des intervenants
- la création d'un secrétariat fournissant des services de soutien aux comités de la SCCNEPC et assurant la coordination et la communication.

18. Quand est-ce que la mise en œuvre de la SCCNEPC sera achevée?

La mise en œuvre de la SCCNEPC sera achevée au début octobre 2003. Les coprésidents des CPOS entameront la transition vers la nouvelle structure de gestion et d'offre de services en mai 2003. Ils soumettront leur plan stratégique au comité d'administration avant le 15 septembre 2003 et à l'approbation définitive du comité exécutif le 9 octobre 2003.

le 8 mai 2003